FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 24 AVRIL 1861.

UNE DETTE DE JEU.

PAR ADRIEN PAUL.

XIV

DANS LEQUEL L'ANTIQUAIRE DEMANDE A S'EN ALLER.

Pendant que le sculpteur romain envoyait Winckelmann au diable et se demandait quelle était nouvelle venait de passer par la tête de l'antiquaire, ce dernier finissait violence à sa nature pacifique, et prenait le seul parti possible en raison de l'imminence du péril.

Le lendemain matin, dès huit heures, il se faisait annoncer chez le comte Cinelli.

Le jeune homme occupait un modeste appartement l'ainsa delle Erbe. Tout son luxe se composait de deux chevaux de selle, d'un valet de chambre et d'un palefrenier, ce qui était plus que suffisant pour le genre de vie qu'il menait, dînant au cercle, puis il passait non-seulement le jour, mais une partie des nuits.

Aussi reçut-il très mal le domestique qui se permettait de le réveiller, alors qu'il venait à peine de se mettre au lit.

Cependant, à ce nom de Winckelmann, célèbre par toute l'Italie, et qu'il savait du reste intimement lié avec la famille Speroni, il s'exécuta de bonne grâce.

Ajoutons que cette visite spontanée l'intriguait fort et lui inspirait une vague inquiétude; tant il est vrai que le premier châtiment d'une conscience troublée est de voir écrit partout le Mane, Tecel, Pharès du festin de Balthazar.

L'antiquaire lui-même, à vrai dire, n'était pas fort à l'aise; il tremblait de son courage, et peut être n'eût-il pas demandé mieux que de s'en aller, lorsqu'une porte s'ouvrit et que parut le jeune comte.

—Monsieur, dit Cinelli après les compliments d'usage, c'est assurément un grand honneur pour moi que de recevoir ici un homme tel que vous. Seulement je suis confus, et si j'avais pu prévoir... je me serais empressé d'aller moi-même...

—Vous êtes mille fois bon, reprit Winckelmann en toussant un peu pour se raffermir.

—Je sais, reprit le jeune comte, que d'anciens et pieux souvenirs vous lient à la famille du sénateur Speroni, dans laquelle j'espère entrer bientôt, si je crois que c'est à cette circonstance que je dois...

—Précisément, monsieur.

Puis, apercevant une statuette sur une console, l'antiquaire courut à elle et reprit:

—Voilà une réduction de l'Achille Borghèse... C'est parfait, parfait!

—Pas mal, dit négligemment le jeune comte. Mais je suppose que vous avez visité toutes les curiosités de notre ville?

—En grande partie, je crois.

—Je ne parle pas des Arènes, cela va sans dire: mais nous avons le tombeau de Juliette, celui de Scaliger, le palais Maffi, le palais Verzi, le palais Ridolfi, des fresques du Caret et de Farinati, des tableaux de Brusasaucci de Pisanello, de Cavazzola, de Titien, de Paul Véronèse: sans compter la bibliothèque capitulaire qui renferme de précieux manuscrits des cinquième, sixième, et septième siècles.

Winckelmann était là sur son terrain; à mesure que Cinelli parlait, il faisait un signe d'assentiment qui signifiait: Je connais.

—Mon père a aussi une fort belle galerie à sa villa, continua le jeune homme, et si vous vouliez me faire l'honneur...

L'antiquaire que cette phrase rappelait à la situation frissonna de la tête aux pieds.

—Je suis à la veille de partir reprit-il, et malgré tout le plaisir que j'aurais......

A ce mot de plaisir, il fit malgré lui une grimace affreuse.

—Que diable vient-il faire ici? pensa Cinelli.

Winckelmann avait ôté ses lunettes, et les nettoyait depuis cinq minutes avec acharnement.

—Monsieur Winckelmann, voulez-vous me faire un plaisir? demanda le jeune comte.

—Si cela est en mon pouvoir, monsieur, reprit l'antiquaire fort ébranlé dans son belliqueux projet, disposez de moi.

—Rien n'est plus en votre pouvoir, cher monsieur: parlez-moi de Cinthia, que des convenances trop rigides m'interdisent de voir depuis le départ de son père.

—Il ment avec un aplomb!...... se dit Winckelmann en songeant à l'entrevue de San-Giorgio Maggiore.

Puis:

—C'est précisément pour cela que je suis venu, répondit-il tout haut.

—C'est bien aimable à vous.

L'antiquaire eut un nouvel accès de toux.

—N'est-ce pas que Cinthia est une ravissante jeune personne? demanda Cinelli.

—Ravissante, en effet,

—Parfaitement capable de faire le bonheur d'un galant homme!

—Je le crois: et cependant......

—Cependant? interrogea le jeune comte.

—Je ne crois pas que vos caractères sympathisent.

—Nous n'avons jamais eu, à nous deux, qu'une seule et même volonté.

—Oui, reprit Winckelmann, c'est toujours comme cela. Avant le mariage, on court audevant des concessions mutuelles: tout est abnégation et confiance; le moi cesse d'exister; les joies célestes promises aux élus paraissent d'une fadeur extrême en comparaison de celles qui doivent embellir l'union projetée; puis, à quinze jours, six mois ou deux ans plus tard... ah! voilà la Minerve du Parthénon, d'après Phidias, et la Junon d'Argos, d'après Polyclète, poursuivit l'antiquaire en rompant le cours de ses idées.

—Oui, monsieur, reprit Cinelli; mais, me direz-vous......

—Que cela est beau, monsieur! Comme ces lignes sont pures! que la statuaire moderne est loin d'égaler l'antique! et encore il ne nous reste presque rien des grands maîtres......

—Ainsi, vous prétendez que Cinthia...... interrompit le jeune comte.

—Que serait-ce, poursuivit l'antiquaire, si le Cupidon et la Vénus de Praxitèle n'avaient pas été détruits l'un à Rome, sous Néron, l'autre à Constantinople, dans l'incendie de 475! La sculpture alors, monsieur, était le premier des arts.

—Je ne dis pas non, monsieur, mais, pour en revenir à Mlle Speroni...

—Pausanias, monsieur, le comte, qui vivait au deuxième siècle de notre ère......

—Je suis bien avancé de savoir cela! pensa Cinelli.

Pausanias, pour quinze peintres qu'il cite dans son Voyage en Grèce, mentionne cent soixante neuf sculpteurs.

—En vérité! dit le jeune comte, se résignant à enfourcher le dada de l'antiquaire.

—Oui, monsieur, continua Winckelmann, cent soixante-neuf sculpteurs sur quinze peintres seulement. Et encore la peinture elle-même était elle sous la dépendance de la statuaire.

—Vous m'étonnez.

—Les peintres cherchaient bien plus à rendre la forme qu'à perfectionner le coloris.

—Le fait est que la forme....

De là la peinture monochrome.......

—Mono...? demanda Cinelli.

—Chrome, cher monsieur, c'est-à-dire à une seule couleur, dont les vases étrusques nous donnent une idée.

—Ah! très bien.

—Ainsi vous savez que Michel-Ange aveugle allait toucher le Torse du Belvédère pour jouir encore des belles formes de l'antique!

—Je ne le savais pas, reprit le jeune comte, mais je suis charmé de l'apprendre.

—Aurait-il pu se procurer cette satisfaction s'il se fut agi d'un tableau?

—Non, évidemment.

Dieu sait où allait conduire cette dissertation, lorsque le valet de chambre vint gratter à la porte de l'appartement et remit une lettre à son maître.

Ce n'était pas une lettre précisément, mais une sorte de billet doux, coquet, musqué, satiné et plié en triangle. Le cachet de cire verte portait ces deux mots Adesso e sempre, "A présent et toujours."

—Pas de réponse? demanda Cinelli à son valet.

—Non, monsieur, Carlotta est repartie, reprit ce dernier.

Ce billet contenait sans doute le oui ou le non d'une décision suprême, car il semblait brûler les mains du jeune comte:

—Vous permettez? dit-il.

—A votre aise, reprit l'antiquaire.

Le jeune comte brisa le cachet, et d'un coup d'œil, dévora la lettre. Il paraît que c'était oui car son regard s'illumina d'une joie triomphante.

Il sonna.

—Antonio, dit-il au valet de chambre, mes malles pour ce soir.

—Vous partez? demanda l'antiquaire.

—Oui, cher monsieur Winckelmann: Vérone m'est à charge depuis que l'accès de l'hôtel Speroni m'est interdit; mon cœur m'entraîne chaque jour vers la Strada del Corso, j'y passai malgré moi, et j'en reviens toujours plus sombre et plus malheureux, il faut que je change d'air jusqu'au retour du sénateur.

—Vous venez de voir tout cela là dedans demanda Winckelmann sans trop réfléchir en désignant du doigt le billet resté sur la table.

Le jeune comte jeta à l'antiquaire un regard aigu, étonné, profond, qui le traversa de part en part.

Jusque là, ce dernier n'avait vu que le Cinelli de salon, aimable, empressé, courtois: à ce point qu'il s'était demandé si c'était bien là ce Cinelli de la villa au sarcophage d'Olympie. Maintenant le doute cessait, car il venait de le retrouver dans ce regard.

—Que voulez-vous dire? demanda le jeune homme.

Winckelmann se leva, et, allant à Cinelli, dont il prit paternellement une main dans les siennes:

—Ne parlez pas, lui dit-il; faites cela pour moi.

—Vous êtes un singulier homme, reprit le jeune comte. Tout à l'heure vous prétendiez que la nature de Cinthia et la mienne étaient antipathiques; maintenant je veux m'en aller, la fuir, momentanément, bien entendu, et......

—C'est que je ne suis pas bien sûr, reprit Winckelmann, que ce départ soit le meilleur moyen de vous séparer.

Cinelli ne savait que penser. D'un côté il lui paraissait impossible que l'antiquaire connût son projet d'enlever Cinthia, et de l'autre il ne s'expliquait guère mieux cette coïncidence entre la situation et les dernières paroles du savant.

—Monsieur Winckelmann, dit le jeune homme, il me semble que vous en dites trop ou pas assez. Etes-vous chargé par M. ou Mme de Speroni de me signifier un congé dont vous voulez adoucir l'amertume par des palliatifs? Avez-vous quelque protégé aspirant comme moi à la main de Cinthia, et dont vous prenez à tâche de faire prévaloir la recherche? Dites-le sans ambages: je suis homme, nous pas à me résigner peut-être, mais à comprendre tout.

—Rien de tout cela, jeune homme; mais j'ai l'instinct, je dirai plus, j'ai la certitude que vous seriez malheureux.

—Basée sur quoi?

—Sur la voix du cœur.

—C'est bien vague.

—Je dois le peu que je suis à l'initiative de la famille Speroni, reprit Winckelmann. Si le malheur entrait chez elle par une porte qu'il aurait été en mon pouvoir de fermer, je serais le dernier des hommes.

—Il s'agit d'un logogriphe, dit le jeune comte, je renonce à le deviner.

L'antiquaire avait espéré que Cinelli comprendrait à demi-mot. Mais ce dernier était nécessairement à mille lieues de soupçonner que quelqu'un eût assisté à la terrible scène du sarcophage. Tout au plus se figurait-il que les défiances de Winckelmann s'adressaient à son caractère de joueur, et, même en ce cas, il ne comprenait guère tant de circonlocutions et de zigzags.

D'un autre côté, il faut reconnaître que d'aller trouver chez elle une personne bien née, dont la réputation n'a reçu aucun accroc visible, qui vous reçoit avec une déférence empressée, à laquelle vous n'avez aucun reproche personnel à faire, et de lui dire à brûle pourpoint: "Vous êtes un gredin que la corde attend;" cela n'a rien de fort engageant.

L'homme le plus résolu s'y prendrait à deux fois, à meilleure raison Winckelmann.

—Que diable, reprit-il, il n'y a pas que Cinthia sur la terre!

—Il n'y a qu'elle pour moi, dit le jeune homme.

—Bah! de l'entêtement, du parti pris, de l'amour propre, et pas autre chose. Franklin a bien raison de comparer le cœur à une montre qui se brise elle-même quand elle n'a plus rien à montrer.

—J'admets Franklin comme homme d'état, comme économiste et comme physicien, reprit le jeune homme en souriant ironiquement; je lui abandonne les paratonnerres, ce qui est déjà beaucoup, mais je le récuse en affaires de cœur.

—Ensuite, est-ce qu'on se marie à votre âge? Est-ce qu'on se comprime l'horizon, est-ce qu'on se coupe les ailes, est-ce qu'on arrive ainsi tout de suite au dernier relais en renonçant aux charmes du voyage et aux aventures du chemin?

Le brave antiquaire essayait de tout, il allait jusqu'à se faire sacripant dans l'espoir de trouver le joint.

—Vous me prêchez là une singulière morale, dit le jeune comte. Je croyais que le mariage était un port de salut où nous ne pouvions aborder trop tôt.

—C'est selon les natures; il y en a qui ne se plaisent qu'aux périls de la traversée.

—Eh bien! à ce point de vue là même, reprit Cinelli, je devrais être votre homme. J'ai beaucoup vu déjà, beaucoup éprouvé, et, si je songe à me faire hermite.....

—C'est que vous êtes fatigué d'être diable achevé le savant. En d'autres termes, vous êtes en proie à toutes les désillusions, à toutes les lassitudes du retour, et vous voulez pour compagne une jeune fille travaillée de toutes les vaillances et de toutes les illusions du départ. Cela ne vaut rien non plus.

—Maintenant trop mûr, et tout à l'heure pas assez, objecta le jeune comte en continuant de sourire; dites-moi donc au juste comment il convient que je sois, afin que je tâche de m'y conformer.

—Savez-vous ce que vous devriez faire? demanda Winckelmann tournant la question. Vous partiez de partir; eh bien! venez avec moi: tout indique ici que vous aimez les arts, je m'intéresserais à vous, rien qu'à ce titre. Nous visiterons l'Allemagne et la France. Si profondément atteint que soit votre cœur, la blessure se cicatrisera; vous romprez ainsi avec les habitudes funestes et les compagnons dangereux.

—Enfin nous y voilà! s'écria Cinelli; je suis un joueur, n'est-ce pas? pourquoi ne me l'avoir pas dit tout de suite?

—Je croyais que vous le saviez, reprit naïvement l'antiquaire.

—Et parce que j'ai passé quelques nuits au cercle, parce que j'ai perdu quelques misérables sommes......

—Ce n'est pas pour cela.

—Mais pourquoi donc alors? dit le jeune homme réprimant mal un mouvement de colère.

—Ne me forcez pas à vous le dire.

—Je l'exige au contraire.

La glace se rompait; de l'escarmouche on passait au combat. Winckelmann lui-même commençait à se familiariser avec le péril; l'impatience le gagnait.

—Allons, jeune homme, reprit-il d'une voix plus ferme, réveillez ces sentiments généreux qui dorment au fond des consciences les plus saccagées; descendez en vous-même, la sonde à la main; reportez vous à quelques jours seulement, analysez toutes vos heures et reconstruisez toutes vos actions par la pensée.

Cinelli devint fort pâle.

—Cela vous fait trembler, n'est ce pas? Mais rassurez-vous: je comprends les passions humaines; je sais à quels excès elles peuvent nous conduire lorsqu'on leur laisse la bride sur le cou. Mais avec du courage on sort de tous les abîmes, et les plus meurtris peuvent se relever.

Cinelli subissait mille tortures. Il avait beau se convaincre par le raisonnement que, sauf son père et lui, nul ne pouvait connaître leur secret fatal, l'évidence lui venait peu à peu, comme le flot qui monte et menace de vous engloutir.

Il faisait toutefois la meilleure contenance possible.

—Encore une fois, monsieur, reprit-il, je ne vous comprends pas, et je vous adjure.....

—Oui, répéta Winckelmann, on sort de tous les abîmes, on se purifie de toutes les souillures; mais ce n'est pas lorsqu'elles sont toutes récentes encore que l'on songe à les infliger à un ange comme Cinthia.

—Monsieur, ceci dépasse toutes les bornes, et je prétends savoir....

—Je ne vous apprendrais rien que vous ne sachiez parfaitement vous-même.

—Ce que je sais, reprit Cinelli, c'est que, à moins que Mlle Speroni ne m'ordonne elle-même de ne plus prétendre à sa main, rien au monde ne m'y fera renoncer.

—Et pour être plus sûr de réussir, vous l'enlevez ce soir ou demain.

Le jeune comte arrêta sur Winckelmann un regard stupéfait.

—Suis-je bien informé? demanda ce dernier.

—Je ne vous reconnais pas le droit de m'interroger, reprit fièrement Cinelli; et, dans tous les cas, il ne me convient pas de répondre.

—Je répondrai donc pour vous, monsieur le comte: hier soir, à San Giorgio Maggiore, vous avez épuisé toutes les formules de la séduction pour décider Cinthia à fuir la maison paternelle. Ce matin, ajouta l'antiquaire en désignant la lettre restée sur la table, la pauvre égarée vous a écrit qu'elle consentait. Vous n'eussiez pas, tout à l'heure, devant moi, donné à votre domestique des ordres pour le départ, que je l'aurais deviné à la joie du triomphe qui brillait dans vos yeux.

—Mais qui donc êtes vous demanda Cinelli au comble de l'étonnement.

—Je suis un humble antiquaire, reprit Winckelmann, fort simple de cœur et de ruse, beaucoup plus versé dans les choses du passé que dans celles du présent, mais que la Providence a en quelque sorte conduit par la main à travers les plus odieux mystères, pour empêcher que la fille de ma bienfaitrice ne tombât dans vos pièges.

—La Providence est, en vérité, bien bonne, reprit amèrement le jeune comte, et je crains fort qu'elle en soit pour ses frais d'intervention.

—C'est ce que nous verrons.

—J'admets que vous dénonciez à Mme Speroni nos projets de fuite.

—Cela va sans dire.

—J'admets encore que Cinthia soit surveillée de si près que nous ne puissions les mettre à exécution.

—Je l'espère bien ainsi.

—Et après? demanda le jeune homme, Cinthia m'aime, et c'est là le point essentiel, nous saurons tout braver et tout surmonter.

—Après, dit Winckelmann en se levant je doute qu'elle vous aime encore, car, si vous persistez dans vos prétentions, je ferai surgir entre elle et vous le sarcophage d'Olympie.

—Le sarcophage d'Olympie! répliqua lentement Cinelli, comme pour mieux mesurer la portée de ces terribles mots.

—Celui où votre père garde le trésor dont vous voulez votre part, acheva Winckelmann.

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 23 avril 1861.

Le mouvement a été modéré aujourd'hui sur le marché au coton. Les transactions sont d'environ 1250 balles à des prix trop irréguliers pour que nous donnions un tableau.

TABAC—Rien.

SUCRE ET MELASSE—Rien.

FARINE—500 barils de superfine à $5 20, 600 à $5 25, 300 de low extra à $6 et 100 de choix à $8 50 le baril.

MAIS—10,000 sacs, y compris 1250 de mélangé à 45 cts, 3400 de mélangé et de jaune à 48, 700 de jaune à 50, 3300 de mélange blanc à 53, 200 à 54 et 150 de blanc à 61 cts le boisseau.

AVOINE—500 sacs de St Louis, à 45 cts le boisseau.

PORC—500 barils de mess, en deux lots, à $19 le baril. Détail, $20.

BACON—25 boucauts d'épaules, à 7¼ cts la livre.

CAFE—Rien d'important.

WHISKY—80 barils de rectifié, à 22 cts le gallon.

FRET—Deux navires pour Liverpool, à ¾ d de coton.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 23 avril 1861.

Reçu 40 bœufs de l'Ouest, 112 bœufs du Texas, 91 porcs et 114 veaux. Vendu 40 bœufs de l'Ouest, 80 bœufs du Texas, 90 porcs, 13 vaches laitières et 80 veaux. A vendre sur place, 184 bœufs de l'Ouest, 45 bœufs du Texas, 119 porcs, 116 moutons, 64 vaches laitières et 101 veaux. Nous cotons:

Bœufs de l'Ouest, par 100 liv., 1re qualité	8 00 @	8 50
" " 2e "	6 00 @	7 50
" du Texas, par tête, 1re qualité	26 00 @	35 00
" " 2e "	14 00 @	20 00
Veaux	5 00 @	12 00
Moutons 1re qualité	4 00 @	
" inférieurs	2 75 @	3 80
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres	5 00 @	6 00
Vaches laitières, par tête 1re qualité	55 00 @	80 00
" " 2e "	30 00 @	40 00

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier

Navire St Charles, Conway, Liverpool
Roland, Wicke, Londres
Goëlette Gen. Conant, Mobile
Southern, Hausen, Pensacola
Florida, Ferrec, Mobile
Aurelia, Robertson, Pensacola
Sister Kate, Ferrer, Mobile
Bastide, Marquez, Mobile
Imperial, Rogers, St Louis

Arrivés hier.

Steamship W G Hewes, Lawless, Berwick's Bay
Steamship Matagorda, Wilson, Galveston et Indianola
Navire Niagara, Lawrence, Boston
Arthur, Watson, Liverpool
Goëlette Hannah M Johnson, Wells, Pensacola
W H Judah, Turner, Pensacola
Anna Tucker, Haven, Apalachicola
New Year, de la côte

☞ Pour les bateaux, voir l'anglais.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Mercredi, 24 avril 1861.

Bénéfice d'adieu du célèbre professeur HERMANN

☞ On commencera à 7 heures.

Jeudi 25—Bénéfice de M. GENIBREL.

Joseph vendu par ses Frères,

Opéra-biblique en 3 actes, de Méhul.

Les 4me et 5me actes des HUGUENOTS.

THEATRE DES VARIETES.

Mercredi soir, 24 avril.

VICTORINE OR I'LL SLEEP ON IT, drame.—LA CRACOVIENNE, dansée par Mlle Francis—HOLE IN THE WALL, vaudeville.

CONCERT,

Bénéfice donné à M. J. Von La Hache

Un grand Concert aura lieu à l'Odd-Fellows Hall,

MERCREDI, 24 AVRIL.

ON exécutera la grande cantate de dédicace et la 12ème messe de Mozart, avec accompagnement par l'orchestre de l'Opéra, sous la direction de M. E. Prevost, qui a obligeamment offert ses services.

Par ordre du comité.

N. B. On peut se procurer des places réservées chez LOUIS GRUNEWALDO, magasin de musique, No. 38 rue de Chartres.

8 avril—5t

Bal du professeur Vegas.

DERNIER BAL D'ENFANTS

ET CELEBRATION DE LA FETE DE MAI,

A Odd-Fellows Hall.

☞ Le Professeur VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public en général que son Bal de Mai aura lieu

Mercredi 1er mai 1861.

Le Bal commencera à 7 heures et demie et se prolongera jusqu'à 11 heures, après quoi celui des adultes commencera.

Les Dames et les Messieurs qui désirent obtenir des invitations sont priés d'envoyer leurs noms et leurs résidences au professeur Vegas, à Odd-Fellows Hall.

Les Messieurs peuvent se procurer des billets au Hall, dans les magasins de musique et au bureau, le soir du Bal.

Les domestiques ne seront positivement pas admis.

23 avril—au 1er mai

Musée de Vanucchi,

Rue St Charles, No 107, presqu'en face du Théâtre St Charles.

Engagement, pour quelques jours seulement de FANNIE WALLACE, la GEANTE D'ECOSSE, qui pèse 675 livres, et a eu l'honneur d'être présentée à la reine Victoria. Elle se montre pour la première fois aux Etats-Unis.

LE TEMPLE DE L'ART.

Renfermant plus de 250 FIGURES de grandeur naturelle, représentant beaucoup des plus célèbres sujets d'histoire. La plupart de ces figures sont mues par le mécanisme.

Il a été ajouté à la magnifique collection, la RECEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan, le 17 mai, à la Maison Blanche. Les vêtements et les armes ont été présentés à Vanucchi par ordre du prince Simme Buzen.

La collection renferme aussi LOUIS-NAPOLEON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. On considère ces figures comme des ressemblances frappantes.

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRECHE, magnifique tableau.

LA CENE—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HEROS DE LA CRIMEE et LES PUISSANCES D'EUROPE—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. Leurs traits et leur taille sont fidèlement reproduits.

Prix d'entrée, 50 cts, moitié prix pour les enfants.

10 nov—

Pour Galveston.

Jour de départ, MARDI 30 AVRIL, à huit heures du matin.

Le steamship CHARLES MORGAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine John T. Lawless, partira positivement avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (excellents aménagements) s'adresser à bord ou à la rue Julia, ou à J. G. HARRIS, directeur, rue du Camp No 57

25avril—1f

Galveston et la Baie de Matagorda

Jour de départ, JEUDI, 25 avril, à 8 h. A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS, entre la Nlle-Orléans et le Texas.—Pour Galveston et la baie de Matagorda.—L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. H. Talbot, partira comme ci-dessus, emportant les malles des Etats-Unis et laissant du fret à Lavaca. Pour fret ou passage (beaux aménagements) s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira tous les jeudis et dimanches pour les ports indiqués plus haut.

N. B. Le fret pour Lavaca sera délivré au wharf à Port Lavaca, au taux de 65 cts par baril et libre de frais d'allège.

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 3 mai à 8 h. A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos Santiago, Indianola et Lavaca—L'excellent steamship en fer ARIZONA, commandant R. N. Smith, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux aménagements), s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, Directeur, 57, rue du Camp

20avril

Veracruz.

Jour de départ, MERCREDI, 1er mai, à 8 heures du matin.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis—L'excellent steamship doublé en fer TENNESSEE commandant Thomas Forbes, partira ainsi qu'il est dit plus haut, apportant les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (ayant de beaux aménagements pour les passagers de la cabine et du pont), s'adresser à I. C. HARRIS, directeur No 57, rue du Camp.

☞ Le Tennessee partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 15 pour Vera Cruz, partant du dernier port le 7 et le 21. 18 avril

Pour Key West et les ports de la Floride.

Partant MARDI, 30 avril, à 8 heures A. M. LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Pour Key West

et les ports de la Floride, via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys et Tampa Bay.—L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. H. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, ayant de magnifiques aménagements, s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, 57 rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires.

Le fret pour les ports de la Floride doit être payé en monnaie courante à la Nouvelle-Orléans. 5avril

Pour la Havane directement.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 6 et 22 de chaque mois, portant la malle des Etats-Unis, l'excellent steamship HABANA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. B. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques aménagements, s'adresser à PUIG BROTHERS, No 57 rue de la Douane

1er jan—1 an

POUR LA HAVANE, directement

Départ de la Nlle-Orléans, le 15 et le 28, à 8 heures A. M., départ de la Havane, le 6 et le 24, à 4 heures P. M., de chaque mois.

POUR LA HAVANE, directement—Le beau steamship GENL MIRAMON, commandant [illegible], partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph, Premier District, avec les malles des Etats-Unis et les passagers. Pour fret ou passage (excellents aménagements), s'adresser à J. ACERO. ou à A. COSTA, Rue de la Douane, No 16.

7fév—

Pour le Havre.

Le navire HOUGHTON, fin voilier et de première classe, capitaine Stanwood, est en chargement et partira sous peu de jours.—Pour passage, excellente chambre sur le pont, s'adresser à bord, poteau No 33, 3me District, ou à MEEKER, KNOX & Co, 87, rue Gravier

19 avril—6f

POUR LE HAVRE—Le navire américain ASSYRIA, fin voilier et de première classe, capt. Delano, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à

CAMMACK & CONVERSE, Rue Carondelet, No 35.

Pour passage d'entrepont (excellents aménagements), s'adresser au capitaine, à bord, poteau 45 3me District.

POUR LE HAVRE—Le navire GUTTENBERG, fin voilier et de première classe, capitaine WEEKS, prend un chargement et partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Cor

Pour passage (excellents emménagements, chambres et entrepont), s'adresser au capitaine à bord, poteau 38, 3me District.

TOILES. TOILES.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal

VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en tous genres, telles que Toiles à draps 12/4 Cretonne et d'Ecosse, Toiles à chemises, d'Irlande et Courtraiz, Damassé pour tables 6/4, 7/4, 10/4, Serviettes damassées du Bearn, Serviettes, ouïs pour en couleurs, Coutil fil, blanc et en couleur, Toiles à torchons et à tabliers, Bas et chaussettes fil, &c. &c.

GIQUEL & JAMISON, 126, rue du Canal

15 mars

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la picote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX;

Rue des Champs Elysées, entre Joséphine et Soldelie.

POUR ADMISSION

S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 70 rue Baronne 5nov—6m

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS, Aussi BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude 11oct—

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

84, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle espère, comme par le passé, se mériter par son talent et le goût des articles qui sortiront de ses ateliers.

10déc—6m

EN magasin et à vendre par les soussignés—vins—50 barriques vin rouge Bergasse, 50 do Bandol,

25 barriques vin rouge pour famille,
1500 caisses vin rouge St Julien, Ht Brion, Ch. Latour,
300 do vin blanc Haut Sauternes et Ch. Rieussec,
200 do muscat de Frontignan, Noilly, Prat & Co,
50 do do supérieur,
250 do vermouth Noilly, Prat & Co,
50 do do muscat,
Liqueurs—30 caisses assorties Noilly, Prat & Co,
40 caisses punch au rhum do
25 do ratafia de cerises do
50 do liqueurs assorties do
10 do anis vert do

Salaisons.—250 caisses cornichons, câpres fines, variantes, olives farcies, olives

Amandes, 100 balles du Languedoc, coque tendre.

Huile, 700 paniers Plagniol, en grandes et demi bout.

Fruits—80 caisses fruits au jus, 25 caisses fruits au jus—25 do fruits à l'eau de vie—50 do cerises à l'eau de vie,

Damejeannes—400 de 1, 2, 3 et 5 gallons,

Bouteilles—100 paniers, 22 onces et 80 caisses bouteilles à Cognac,

Parfumerie, etc—7 caisses pommade à la rose, au jasmin, à la tubéreuse, à la fleur d'oranger,

1 caisse huile à la cassie, à la rose, à la tubéreuse, à la fleur d'oranger,

1 caisse contenant 200 douzaines savon de guimauve, rose et blanc, à la pâte d'amande, etc, et 11 douzaines eau Dermophile de Magenta (eau de toilette)

30 estagnons eau de rose—30 do eau de fleurs d'oranger,

100 caisses eau de fleurs d'oranger,

Savon—400 caisses savon bleu, vif recuit,

Conserves—20 do conserves assorties

PAUL JUGE & FASSY, 6, rue St Louis

16 mars

HUILE, VINS, &c—
200 paniers huile 22, 21 et 11 onces,
5000 caisses vin blanc et rouge,
1000 do fruits et cerises à l'eau de vie,
400 barriques vin blanc et rouge, à vendre par

PIAGGIO & VIOSCA, JR., No 62 et 64, rue Vieille Levée.

2f mars

EN débarquement du navire Resolute de Bordeaux—50 caisses de 12 bouteilles, Haut Sauterne,

150	do	12	do St-Julien, Médoc,
150	do	12	do St-Estèphe, do
100	do	12	do Canteuau, do

20 barriques Camblanes,
20 do Quinsac,
5 balles de 10,000 bouchons fins réguliers,
6 futailles de 20 sacs bouchons réguliers No 5,
2 do 20 do do demi longs, très fins No
2 do 20 do do réguliers No
1 do 24 do très fins pour ½ bout.

vendre par CHAUDET & NEE, 147 et 149, rue Royale

16fév

JOURNAUX FRANÇAIS.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres.

Désignation des journaux dont il reste des abonnements disponibles pour la présente année.

Illustration,	15 abonnements
Cours de Littérature de Lamartine,	3 do
Conseiller des Dames et Demoiselles,	5 do
Moniteur do do	2 do
Moniteur de la Mode,	2 do
Petit Courrier des Dames	2 do
Journal des Demoiselles	3 do
Le Bon Ton,	1 do
La France Elégante,	1 do
La Mode illustrée,	1 do
Journal des Jeunes personnes,	1 do
La Brodeuse Illustrée,	1 do
Moniteur des Modes de l'Enfance	1 do
Journal des Coiffeurs,	1 do
Journal des Tailleurs,	3 do
Le Parisien—pour tailleurs	1 do
Cinq Centimes, illustrés,	1 do
Connaissances Utiles	1 do
Revue Spiritualiste,	1 do
L'Ami des Sciences,	1 do
Revue de Therapeutique, Medico Chirurgicale,	2 do
Bulletin de Therapeutique	2 do
Gazette Hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie	1 do
L'Abeille Médicale,	1 do
Conseiller des Familles—Continuation de la Santé Universelle,	3 do

21 mars

Au amateurs de pêche.

NOUS avons reçu notre assortiment complet d'articles de pêche et nous appelons l'attention des marchands de la campagne et de la ville, ainsi que les amateurs à examiner les articles suivants:

HAMEÇONS VERITABLES LIMERICK:

" " pour poissons rouges,
" " pour casse-burgots,
" " pour truites,
" " pour grognards,
" " pour appas,
10,000 yardes lignes en soie tordue,
10,000 " " pitre, assorti,
10,000 " " goudronnées,
250 grosses lignes en coton, assorties,
100 " " chauvre do

Aussi:—Cannes à pêcher, de toutes les dimensions, appettes et couteaux propres à l'épêche.

A vendre à bon marché par

ROUSSET & VOORHIES, No 83, rue du Canal, près Chartres

mars

Marchandises Nouvelles!

En débarquement et à vendre par

JOSEPH H. & J. N. MARKS.

Nos 43, 45, 47, rue de la Nouvelle-Levée.

EN débarquement du navire Golden Eagle—Schapps de Wolff 100 caisses; Noix du Brésil 10 barils; Cigares allemands 200,000; Tabac à fumer assorti de Gail 125 caisses; Muscade No 1, 300 livres; Thé Impérial, Oolong & Young Hyson 200 boîtes; Café Java 200 poches; Amandes de Sicile 20 barils; Pêches à l'eau-de-vie 25 caisses; Cornichons grandeurs assortis 200 caisses;—En débarquement du navire Constitution.—Mackereaux No 1, 70 demi barils; do do 20 quarts barils; do grande No 1 10 barillets; do grands No 3, 20 barils.—En débarquement de la goëlette Mary Clinton.—Harengs qualités assortis 260 douzaines; Baquets cèdre 20 jeux; Tabac qualités assortis 150 caisses.—Attendu par le navire Villa Franca.—Sucre en poudre 50 barils; do en pains 25 boîtes.—Attendu par le navire Mary.—Sagou 20 caisses; Fruits de table Kemp & Co 20 caisses assortis; Confitures assorties 25 caisses; Allumettes de Clarke à Lacour 50 caisses.—En débarquement du navire Cordelia.—Huile d'olive grande et demi bouteilles 50 caisses; Amidon pure Oswego 200 caisses.—En magasin.—Beurre de Goshen choisi 50 barillets; Bi-Carb. de Soude 300 boucauts; Savon de Castille 400 caisses; Whiskey de Whitaire 100 barils.

Les soussignés recevront par chaque arrivage du Nord et de l'Ouest, un assortiment complet d'articles dans leur genre de commerce. Ils appellent particulièrement l'attention des acheteurs de la ville sur leur grand stock ayant été offrir sur plus bas prix du marché. Nous avons pris cette année des mesures plus complètes que par le passé et nous sommes convaincus que les acheteurs de la ville trouveront de leur avantage à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.

JOS H. & J. N. MARKS, Rue Nlle Levée, Nos 43, 45 et 47

1 oct

VINS—500 caisses vin St-Julien, 100 caisses Château Margaux, 100 caisses Cos d'Estournel, 50 do Haut Barsac, 15 barils de do, 300 paniers champagne Perrier, 20 quarts Porto. A vendre par

T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée

5 avr—1f

EN magasin et à vendre, dix milliers d'escargots—Par M. A. CAZONGNE, 20 rue Royale, entre Douane

CHAPEAUX: CHAPEAUX!—5 caisses Chapeaux de paille, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA JR., No 62 et 64, rue Vieille Levée.

FARINE—400 barils farine extra, superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL, 67, rue de la Vieille Levée.

16 fév

Renaissance Louisianaise.

Revue hebdomadaire,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-AMERICAINES DU SUD.

PARAISSANT tous les DIMANCHES

Par cahier de 24 pages à 3 colonnes:

SOIXANTE-DOUZE colonnes

en tout de matières variées.

CHAQUE numéro de la Revue sera divisé en trois parties, la première sera consacrée à la politique et à la chronique générale: la seconde à la littérature, aux sciences, aux arts et aux miscellanées: la troisième au feuilleton.—La partie politique contiendra:

Divers articles de fond sur les questions du jour;
Un bulletin de la semaine;
Des variétés politiques;
Une Chronique Européenne,—Nouvelles,—Faits politiques divers,—Extraits de correspondances, &c.;
Une Chronique Américaine;
Une Chronique de ville;

La partie Littéraire et Scientifique contiendra:

Divers articles de fond, soit originaux, soit extraits des publications européennes;—Des variétés du même genre;

Une Chronique générale des Lettres, des Sciences et des Arts;
Une Chronique Anecdotique et variée;
Un Bulletin des Théâtres;
Un Bulletin des Modes;
Un Bulletin Météorologique;
Un Bulletin Bibliographique;
Un Bulletin de la Mortalité, des Décès de personnes connues, et des Mariages.

La troisième Partie sera exclusivement consacrée au Feuilleton. Elle contiendra huit pages.

Rédacteurs et Collaborateurs:

PARTIE POLITIQUE, Sous la direction de MR. EMILE HIRIART, Rédacteur en Chef.

PARTIE LITTERAIRE, Sous la direction de MR. HENRY VIGNAUD, Rédacteur-Gérant.

Messieurs ROUQUETTE, Ch.—L'ANONOE ALPHONSE.—CANONGE, L. PLACIDE.—DUFOUR CYPRIEN.—DUFOUR NUMA.—DELERY DR. CHS.—DEBOUCHEL VICTOR.—DUGUÉ OSCAR.—FABRE ALBERT.—FAGET DR.—GAYARRÉ CHS.—LAMBIGONIÈRE EUG.—LIMET FÉLIX.—SCHREIBER ADOLPHE.—ROUQUETTE DOMINIQUE.—TRUDEAU DR. J.—THOMASSY R.—VILLARS PAUL.—ETC., ETC.

La "RENAISSANCE LOUISIANAISE" a pour objet de réunir tous les éléments de nationalité Louisianaise et de lui créer un centre d'activité Politique, Littéraire et Scientifique, au moyen duquel elle puisse reconquérir la part légitime d'influence qui lui est due et dont elle est privée depuis si longtemps.

La REVUE ne sera l'organe d'aucun parti; elle traitera, le plus souvent, les questions politiques à un point de vue général.—Elle attaquera tous les abus et se fera aucun quartier aux influences qui pourraient entraver la marche et le développement de la nationalité Louisianaise. Son mot d'ordre sera toujours: La Louisiane et les Louisianais.

Elle défendra et propagera les idées suivantes:

Souveraineté et égalité absolue des Etats.—Constitution de la nationalité Louisianaise.—Droit de la population Louisianaise à la prépondérance politique dans l'Etat.—Urgence de la création en Louisiane, d'un système complet d'éducation.—Conservation de notre esprit et de nos mœurs nationales.—Défense et propagation de la langue française.—Urgence de communications directes avec l'Europe.—Enfin la REVUE traitera des questions relatives aux différentes sources de richesse et de prospérité du Sud en général et de la création d'industrie manufacturière, à la statistique des richesses naturelles du sol, à l'exposition des branches actuelles de la production agricole et à la recherche de nouvelles branches, &c.

Conditions de l'Abonnement:

Cinquante cents par mois, payable par trimestre ou à la fin de chaque mois.

Un numéro (sans le Feuilleton) 10 cts. Le Feuilleton seul 5 cts.

On souscrit chez messieurs

Hébert & Escousse, libraires, rue de Chartres No 131,
A. Chol & Co " rue Royale, coin Toulouse
A. Rain, " rue de Chartres No 50.
Michon & Desportes, encoignure Royale et Orléans,
Vignié & De Feriet, encoignure Camp et Passage,
Chas Fontaine, Passage de la Bourse, No [illegible]
Rivière Gardère " No 39,
L. Deloche, encoignure Bourbon et Dumaine,
A. Elie, rue Royale, No 64
Paulin Durel, rue de Chartres, entre Bienville et Douane
Sourdes et Chassaignac, 70, rue de Chartres,

26 mars—15

C. A. BARRIERE & FRERE,

130, rue du Canal,

Bâtisses Touro.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, comprenant—

ORGANDIES IMPRIMEES RICHES,
JACONAT " "
PERCALES " "
PIQUE " "
GRENADINES " "

Des genres les plus récents et les plus recherchés.

TOILES d'Irlande et Française pour chemises.
à draps, damassées et ouvrées.

NAPPES et SERVIETTES damassées,
RIDEAUX mousseline et bobinet

GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MENAGE.

ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.

—Aussi—

Marchandises pour Habitations

KENTUCKY JEANS, LINSEY,
LOWELL, ETOFFES rayées,
Des meilleures fabriques du Sud.
COUVERTURES FRANÇAISE et ANGLAISE, &c., &c.

Qu'ils vendent à aussi bas prix, que les mêmes marchandises peuvent être vendues dans les autres maisons. Ils invitent respectueusement les acheteurs à venir examiner leur stock. 25fév

Gants! Gants! Gants!

GANTS de peau de la fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or.—Il nous reste encore un petit assortiment de gants blancs et paille pour dames et messieurs, gants de castor pour messieurs, gants de daim, gants de Suède avec ou sans fourrure, gants de fil, cabis, fil d'Ecosse, 6. Perse, gants de soie pour dames et messieurs, mitaines en filet genre nouveau. LION & ANDREE,

18 fév 54 et 56 rue Royale, encoignure Bienville

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—Eau de vie, 10 quarts cognac; Vinaigre—20 barils vinaigre blanc, Fruits à l'eau de vie—50 caisses fruits assortis. Bouchons—8 balles bouchons pelottes. A vendre par CHAUDET & NEE.

1mars 147 et 149, Royale, entre Toulouse St-Pierre

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin:

200 paniers huile 22 onces Barbaroux,
100 caisses huile 20 onces Verce,
10 do huile 22 onces de Carthage, J L Duret
400 caissons olives Th Roman,
50 do cornichons,
20 quarts Burgundy Port,
20 quarts Madère,
200 caisses vin rouge et blanc, des marques Brandenburg frères, Nathaniel Johnston, Barton Guestier, de Bordeaux,
500 paniers champagne Jos. Perrier Fils & Co,
200 caisses bourgogne E J Michaux,
120 quarts Sherry et Port,
200 caisses absinthe Berger,
150 do cerises à l'eau-de-vie,
10 poinçons rhum de la Jamaïque,
40 pipes genièvre "Stag,"
200 futailles eau de vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Boutin, Melady,
200 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W Younger & Co, Edinburgh,
10 ponchons Scotch Whiskey, Wm Stewart,
4 do Old Tom Gin.

BRULATOUR & Co, 89, ancien 53, Vieille Levée

7janv

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assorties, 20 damejeannes vieux cognac,
15 do vieux cognac. A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée.

avril—1f

Brodequins Russett.

6000 paires brodequins Russett, de premier choix A vendre à des conditions libérales, par BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale.

7oct

Quincaillerie et Coutellerie.

REÇU et à vendre à bon marché—
10 boucauts clous livres françaises 1 à 100 livres
1000 fours de campagne assortis
2 boucauts moulins à café No assortis
30 douzaines moulins à café
2 boucauts casseroles étamées
100 douzaines tamis Nos assortis
20 boucauts pioches Nos assortis
20 do chaînes do
200 douzaines haches de Hunts, Collins & Co
200 do Cardes à coton
100 do do laine
100 do scies Spear & Jackson
200 do passe partout de 5 à 10 pieds
3 boucauts fers à repasser—

Aussi un stock très varié de couteaux de poche et de table et l'assortiment complet de quincaillerie d'étagères que nous offrirons à très bas prix et termes avantageux. L'attention des marchands est appelée à venir examiner avant d'acheter ailleurs.

ROUSSET & VOORHIES, No 83, rue du Canal.

13 mars

TABAC DU MEXIQUE.

EN débarquement du Tennessee arrivé de Vera-Cruz—27 balles de tabac du Mexique, à vendre par J. & J. TARDOS, No 11 Vieille Levée

26fév

Jean Augé,

Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, se composant des articles suivants:

Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs,

Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, cache-peignes et frisettes, fabriquées chez lui. Ouvrages faits sur tulle en cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible d'appercevoir le faux du naturel.

Un assortiment complet de peignes à chignon écaille, écaille incrustée or, écaille blanche et ivoire du dernier goût.

Peignes à retapper écaille et ivoire.

Parures en cheveux, nouveau modèle.

Bijouterie en écaille incrustée en jais et acier (haute nouveauté).

Un grand choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 50 cts pièce.

Coiffures du dernier genre pour bals et soirées

Gants Jouvin et de Suède assortis, pour femmes, hommes et fillettes.

Objets de fantaisie pour étrennes.

Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.

recommande de nouveau son blanc de Perse et sa nouvelle composition pour arrêter la chûte des cheveux, faire croître et embellir, si avantageusement connus du public.

Les leçons de coiffures seront données et exécutées par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé a fait venir à cet effet.

Un salon est expressément réservé pour la coiffure des dames; et un autre, au premier, pour les messieurs.

Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues à des prix très réduits 25déc

Changement de domicile,

Et nouvel établissement.

Le docteur L. DUPERRON, dentiste, fait savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de transporter son cabinet à l'encoignure Royale et Bienville, la maison à côté de celle qu'il habitait précédemment; l'entrée est par la rue Bienville No 68.

CHAMPIGNONS—15 caisses 100½ boîtes champignons Salles, Delso; 15 caisses 100½ boîtes petits pois; 10 caisses 100½ boîtes macédoines; 2 caisses 100½ boîtes sauces truffées. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr. 39 Vieille Levée.

4 avril—15f

Aux pharmaciens, confiseurs, &c.

500 livres essence de limon,
500 livres essence de bergamotte,
500 onces essence de roses,
50 barils amandes sans coques,
400 caisses eau fleur d'oranger,
150 livres opium première qualité,
50 boites manne,
50 caisses gomme arabique,
150 sacs graine de lin,
100 barils graines des Canaries,

A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée

1 mars

EN débarquement du navire Active de Bordeaux—20 barriques VIN POUR FAMILLES, à vendre par E. DECHAMPS, 20, rue St-Louis.

26mars

EN débarquement du navire Resolute, venant de Bordeaux—
80 barriques vin rouge Cantenac Lavidalie,
4 do do Od St. Lambert do
4 do vin blanc Haut Sauterne do

A vendre par A. CARRIERE & CO, 37, Vieille Levée

20fév

1 CAISSE 6 lièvres rôtis et truffés.
1 do 6 poulardes rôties et truffées.
1 caisse perdreaux et bécasses rôtis et truffés.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39 Vieille Levée

4 avril—15f

DAMEJEANNES—5,000 damejeannes de toutes les grosseurs, venant d'être reçues et à vendre par E. J. HART & CO, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79.

25mars

TABAC à chiquer—2,000 caisses tabacs de la Virginie et du Maryland, à vendre par E. J. HART & CO, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79

25mars

AMANDES, NOIX, &c.—50 sacs amandes, coques tendres, 100 sacs noisettes, 100 sacs noix, en débarquement de la barque sarde Unico, de Palerme, et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr., No 62 & 64, rue Vieille Levée.

1mars

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

En débarquement du navire Express, du Havre—
50 caisses eau de Vichy, de toutes les sources.
200 flacons eau sulfureuse de Bonnes.

A vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane

SHERRY PORTWINE! MADERE! MALVOISIE! MUSCATEL!—
20 lots Jarry en bbl de 15 gallons
10 ½ "
25 ½ Port wine " de 15 à 20 gallons
25 ½ Madère
10 ½
25 bbls Malvoisie de 5 à 9 gallons
0 " Muscatel

A vendre par F. SANCAO, No 229, rue Vieille, entre Dumaine & St Philippe.

avril

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, capitaine Plaze, de Bordeaux—
4 caisses de 56 demi barils tomates purées.
50 do de 40 quarts de boites pâtés de foie d'oie de canards, de Rodel.
50 do de 100 huitièmes boites pâtés truffés assortis de Rodel.
25 do boites civet de lièvre
25 do thon mariné à la Bordelaise.
25 do foie d'oie truffés.
25 do foie de canard truffés.
2 do de 10 boites cèpes truffés, Rodel,
do de 10 do dindes truffées, Rodel,
do de 10 do pintades truffées, Rodel.
do de do de canard à Nérac, Rodel.

A vendre par CAMILLE LACOSTE, 266, enc. Royale et Dumaine

INSTITUTIONS.

Fondée en 1824.—Incorporée en 1855

Institution Collégiale de la N. O

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR

Mme Ed. LOCQUET,

No 203, rue du Camp.

CET établissement fondé par Mme Macaulay, et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, commencera sa TRENTE-SEPTIEME session le LUNDI, 17 septembre.

Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme FRANÇOIS LOCQUET, fait tout ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à ses prédécesseurs.

Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.

La musique du piano et l'étude du solfège, sont entièrement enseignées par ces dames, dont la réputation comme musiciennes et comme professeurs a été appréciée par les nombreuses familles qui ont bien voulu les favoriser de leur confiance.

La langue française qui est la langue maternelle de Mme LOCQUET et dont l'étude est devenue indispensable à une bonne éducation, est enseignée par principes dans l'institution avec un soin tout particulier. Les jeunes personnes américaines trouveront donc dans leurs rapports de chaque instant avec ces dames toutes les facilités possibles pour se perfectionner dans la pratique de cette langue.

Cet établissement qui déjà se recommandait par ses vastes emménagements, vient encore de recevoir de nouvelles améliorations, tant sous le rapport du comfort qu'en vue du bien-être des élèves.

Mme LOCQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat, où des prospectus leur seront donnés avec toutes les informations qu'elles pourront désirer. 4oct—1an

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275.......RUE DAUPHINE.......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 août—1an—tj

INSTITUT St-CHARLES.

Greenville, près de Carrollton, La.

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles que la réouverture de ses classes aura lieu le 3 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre, à ce bureau ou à l'institution.

On trouvera dans le prospectus: le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques règlements de la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette institution, les références et enfin les conditions.

Une dame attachée à l'institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.

Les lettres pour Mme MACÉ doivent être adressées Boîte M, No 3, Nouvelle-Orléans. 24août—1an

ACADEMIE,

123, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE Académie, fondée par M. G. Boyer, va reprendre, avec le concours de M. C. Lepaitre, gradué de l'Université de France, sa 28ème session. L'Académie, dont la réputation ne s'est jamais démentie, recevra, avec l'aide de ce professeur déjà connu, beaucoup plus d'élèves que par le passé, sans compromettre le succès de l'enseignement. L'instruction sera classique et commerciale, et les parents, qui pourront traiter de gré à gré avec M. Lepaitre et M. Boyer, les élèves seront réparties à la volonté des parents, qui pourront traiter de gré à gré avec M. Lepaitre en ce qui concerne les matières de l'enseignement.

N. B. La comptabilité étant aujourd'hui indispensable, M. Lepaitre fera, de 5 à 8 heures du soir, un cours régulier, afin de mettre les jeunes gens en état de tenir des livres.—Tout mois commencé doit être payé en entier. Rentrée des classes, le 1er octobre.

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qu'a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicenard; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du mûrier sauvage et du bay berry.

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous proposons au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont accoutumées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient trouver un meilleur substitut. L'AMER DE DODS ne renferment pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il la PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et où sévissent les fièvres en frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et élever la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co,

Propriétaires,

No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

A vendre pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Géorgie, PLUMB & LEITNER, à Augusta, Géorgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres

1avril—

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.

Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes et en renom de Paris et de MM. les docteurs Beard, Fortin, Crawcour, Beard, de la Nouvelle-Orléans.

La courbe de ces verres leur donne un foyer lumineux à un point central qui permet aux yeux les plus fatigués de s'en servir sans fatigue.

C'est au rapport même des spécialistes les plus versés dans la science de l'Optique, ce qui a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.

Ces verres ont autant leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, est au contraire dans presque toute la surface des lunettes, se trouve également réparti partout, de plus la perpendicularité des deux courbes cylindriques les rend extraordinaires et conséquemment bien plus claires que les autres.

Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.

M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur l'efficacité de ces nouveaux verres des modèles qui rendront sensibles leurs avantages. 11fév

No39. CHARTRES STRT. SIGN OF THE GOLDEN MORTAR No39. CHARTRES STRT.

ESTABLISHED IN 1828.

By

F.P.DUCONGÉ.

Droguiste, en gros et en détail.

Produits chimiques anglais, français et américains.

Cette maison offre au médecin de campagne et au planteur l'avantage de trouver en même temps un assortiment complet de Drogues, produits chimiques et préparations pharmaceutiques employées dans la pratique américaine et française.

Aussi, un stock considérable de *MEDICAMENTS PATENTES*, d'origine anglaise française et américaine.

Assortiment d'articles variés au ressort de la pharmacie et droguerie. 9jan—y

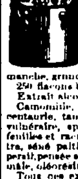

REÇU par le navire Express, du Havre steamers Star of the West, Cahawba, Havre, de New-York, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par

O. ROBIN, pharmacien.

25,000 sangsues hongroises,
1000 boîtes dragées stomachiques de Pougen,
1000 flacons pilules Blancard,
1000 flacons pilules Vallet,
1000 flacons pilules de Laville,
1000 boîtes pilules de Debaut,
2000 creusets en biscuit, de toutes dimensions,
500 capsules porcelaine fine, à bec et manche, grandeurs assorties,
250 flacons à robinet, pour appareil de déplacement
Extrait alcoolique et aq. d'ipéca et belladone,

Camomille, brou de noix, mille feuilles, fumeterre, centaurée, tamarin, seille bulbis, trèfle d'eau, esprit de vulnéraire, spigélie, serpentaire, sumarouba, saponaire feuilles et racines, noix vomiques, sassafras, semen contra, séné palthe, pyritree, phillandrie aq., petit-chêne, persil, pensée sauvage, jusquiame, gland, torrif, fougère, mâle, oléorésine éthérée fèves St-Ignace, &c. &c.

Tous ces extraits sont garantis purs et préparés d'après le codex français, par M. Menier, de Paris.

250 grammes qui idine—250 grammes quinoïdine,
1000 grammes sel d'Alembroth cristal,—60 gr. apiol,
250 grammes émétine du codex,
100 kilos poudre de gomme arabique No 1,
50 do térébenthine de Venise.
5000 têtes de pavots extra grosses,
40 kilos beurre de coco,
10 do roses de Provins,
2 do amiante choisie,
2000 lancettes Caprou, Luer et Charrière,
40,000 sondes, et bougies anglaises en caoutchouc,
20 kilos capsules Cullerier, au baume de copahu, cubèbe et fer,
100 douzaines seringues à injection, en verre,
400 kilos fécule de pomme de terre,
200 do goudron de Norwège, véritable.

A vendre au plus bas prix, par

O. ROBIN, pharmacien, encoignure Ste-Anne et Villeré

25 mai

Pharmacie J. B. Avequin,

Rue St Pierre, No 68,

Entre Royale et Bourbon,

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de Produits chimiques, Pharmaceutiques et de substances médicales venant des premières maisons de Paris, de la plus belle et de la meilleure qualité. Notamment, fleurs de camomille, de mauve, de guimauve, de violette, de tilleul, d'une beauté remarquable, et une foule d'autres substances qu'il serait trop long d'énumérer.

Vases, appareils, ustensiles de chimie, de toutes sortes, capsules en porcelaine de toute grandeur, cornues en porcelaine, en verre, en grès de toutes dimensions, tubes, éprouvettes graduées et simples, tubes de sureté, tubes courbés, flacons à 2 et 3 tubulures pour appareil de Woulf, capsules creusées, en argent, en platine, constamment à vendre 4 mai—a

EAUX DE VICHY!

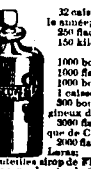

32 caisses eaux de Vichy (de la nouvelle année;)
250 flacons sel de Vichy pour boisson;
150 kilos chocolat de Vichy (préparé avec les sels naturels
1000 boites pastilles de Vichy do do
1000 flacons poudre de Rogé;
1000 boîtes pilules de Debaut;
1 caisse Racahout des Arabes;
300 bouteilles sirop de quinquina ferrugineux de Dorvault;
3000 flacons véritable Lait Antéphélique de Candès de Paris;
2000 flacons phosphate de fer soluble de Leras;
200 bouteilles sirop de Flon;
3000 flacons dragées de Santonine de Collas, Pelletier & Gaffart;
1000 flacons pilules de Vallet;
500 flacons pilules de Blancard;
600 flacons perles d'Ether;

Ainsi qu'un approvisionnement considérable en huile de foie de Morue de Hogg, quinquina Laroche, vin de Séguin, Elixir Anti-glaireux, capsules de Mothes, eau de Mélisse des Carmes.

Purgatif de Leroy deCottin, parfumerie extra fin de Paris, &c., etc.

A vendre en gros et en détail, au grand Dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

2 déc LOUIS CASTEL.

Encore un nouveau déballage.

Chez O. LELIEVRE & Co.,

174 rue Royale.

REÇU par le steamship Bienville, de New-York—
30 grosses de ruches pour chapeaux, dernière nouveauté, depuis 25 cents jusqu'à $1 50.
400 bottes de fleurs pour coiffures à 50 cents la botte.
Coiffures de la plus grande richesse, haute nouveauté.
Un magnifique assortiment de fleurs velours et or.
Ceintures et bracelets tissus or.
Agraffes et boucles à ceintures Beyrouth,
Galons et passementeries or.
Etoiles, boutons et ornements or.
Epingles coiffures du dernier genre.
Peignes ivoire et écaille,
Bijouterie de deuil en jais, monture or.
Cabas et portemonnaies, nouveaux genres.
Boîtes à ouvrages.
Jeux de lotos, damier et dominos, & 20 mas

EN magasin 20 caisses absinthe L. Lecoultre.
25 caisses vermouth Noilly Prat & Co.
15 " petits pois de Briant.
10 " au beurre.
10 " champignons
40 barriques vin rouge ordinaire.
20 " " St-Emilion No 1 pour familles.
20 " " St-Julien Médoc.
200 caisses " Ht Brion 12 bllles.
100 " " Ht-Brion 24½
100 " " Ch. Lafitte 12
50 " " Ch. Lafitte 24½
100 " " Ht Sauterne 12
50 " " Ht-Sauterne 24½
50 " " Ht-Barsac 12
50 " " Ht-Barsac 24½

A vendre par CAMILLE LACOSTE, 266 rue Royale enc. Dumaine.

11 fév

INDIGO de Guatemala—10 surons à vendre par BERNARD TURPIN, 25, rue Vieille Levée

---

Compagnie d'Assurance

DE L'UNION

DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Troisième état annuel

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION, *Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte*

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1860, savoir:		
Primes sur les risques d'incendie	$117,648 61	
Primes " des rivières	63,888 51	
Primes " des mers	96,191 65	
Total		$277,728 77
Primes non-échues le 30 avril 1859		58,718 00
Total des primes		$336,413 97
En moins, primes remboursées		8,971 82
Total net des primes		$305,042 15
Pertes payées dans l'année:		
Pertes par les incendies	$ 86,710 81	
" sur les rivières	32,886 72	
" sur les mers	38,008 83	
Total des pertes	$159,606 36	
Réassurances	16,405 20	
Quinze pour cent remboursé	18,104 28	
Dépenses et intérêts sur scrip, escompte en moins et compte d'assurance	23,879 93	227,993 77
Bénéfice brut		$ 97,046 38
Réserve pour risques non expirés		49,000 00
Bénéfice net		$ 48,046 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	$163,750 00
Prêts garantis par hypothèque	54,244 82
Prêts garantis par actions de banques	124,980 00
Effets pour primes, à courte échéance	84,879 80
Primes en voie de perception	28,945 89
Scrip d'autres compagnies	3,920 00
Actions et bons	6,000 00
En caisse	58,285 57
Total de l'actif	$515,926 28

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans ville de la Nouvelle-Orléans.—Qu'on se souvienne que le 12 mai 1860, pardevant moi, soussigné juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés A. Chiapella, président, et J. M. Crawford, secrétaire pro tem. de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire pro tem.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 mai 1860.

ARTHUR SAUCIER,
Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans

Aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, il a été décidé que du bénéfice de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1860, il serait déclaré pour les assurés un dividende de vingt pour cent, qu'il serait émis des certificats pour ledit dividende à partir du 1er juillet 1860, qu'il serait déclaré un dividende de cinq pour cent pour les actionnaires sur le capital payé, lequel dividende sera payé, conformément à la 19ème section de la charte de la Compagnie, à partir du 1er juin prochain.

Les porteurs de scrip sur lequel un intérêt est dû sont priés de venir le recevoir.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire pro tem.

—Directeurs—

JOHN DOT RONDE, maison Martin, Cobb & Co.
A. B. CHARPENTIER, maison de Lobit & Charpentier.
M. J. ZUNTZ, maison de J. M. Rhorer & Co
R. W. OGDEN, maison de P. Conrad Bro. & Co.
CARL KOHN, maison de C. Kohn & Co.
L. F. GENERES, maison de Abat, Généres & Co.
V. MAIGNAN, maison de V. & E. Maignan.
JOS DEYNOODT.
A. CHIAPELLA

Nlle-Orléans, 12 mai 1860. 14 mai

TROISIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Bourse.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1860	$121,721 15	
Montant des primes non expirées le 30 avril 1859	21,058 00	
		142,782 15
Primes de risques sur incendie	89,816 23	
" des mers	38,892 00	
" des rivières	11,473 92	
		142,782 15
Primes en moins sur risques non expirés	26,200 00	
Primes remboursées	1,761 86	27,961 86
Montant des primes pour l'année expirée ainsi qu'il est dit ci-dessus		114,820 29
Pertes payées dans la même période, savoir		
Sur les risq. d'incendie	14,044 82	
Sur les risq. des mers	22,877 90	
Sur les risq. des rivières	4,330 44	
		41,253 16
15 pour cent remboursé aux personnes assurées	16,996 21	
Réassurances	7 4 ?2 64	
Dépenses, intér. en moins	11 544 52—35,975 62	77 218 78
Bénéfice net		$ 37 541 51

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets d'actions	125,000 00
Prêts en billets garantis par hypothèque sur des propriétés foncières valant le double du montant prêté	100,026 36
Effets garantis	5,550 00
Billets à courte échéance, pour primes	13,216 19
Actions de Banque, vont	2,495 50
Dû pour primes en voie de perception	29,?21 21
En caisse	33,2?? 24
	313,741 51

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 9 mai 1860, pardevant moi soussigné, juge de paix, dûment qualifié pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1860.

ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont déclaré aujourd'hui, un dividende, en argent de trente pour cent sur le capital payé de cette compagnie, lequel dividende provient du bénéfice net de l'année expirée le 30 avril 1860 et sera payé conformément à l'article 14 de la charte de la compagnie.

Dix pour cent sur le montant payé, lesquels dix pour cent seront payés aux actionnaires sur leurs ayant actionnaires à partir du 1er juin prochain.

H. PEYCHAUD, Président,
S. PLASSAN, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

S. Plassan,	A. Laforest,	P. Maloches,
C. H. Kernion,	Thos. N. Blake,	B. Nautré,
L. Queyrouze,	F. Moreno,	H. Peychaud.

11 mai

SIXIEME COMPTE-RENDU ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Négociants.

LE compte-rendu suivant des affaires de la Compagnie est publié conformément à sa Charte:

Montant des primes non échues le 31 mai 1859		$ 224,526
Primes reçues pendant l'année finissant le 31 mai 1860, savoir:		
Sur les risques du feu	$ 289,027 34	
do de rivières	103,82? 26	
do de mer	180,25? 91	563,100 26
Total des primes pendant l'année finissant le 31 mai 1860		$ 787,636 26
A déduire primes sur risques non expirés au 31 mai 1860,	$ 244,000	
Retours de primes	17,627 07	261,527 07
Total net des primes acquises, pour l'année finissant le 31 mai 1860		$ 525 ?28
Pertes pendant la même période		
Sur les risques de feu	$ 45,1?8 87	
do de mer	103,4?0 86	
do de rivière	62,2?2 80	
	$ 2?? 4?2 63	
Retours de 10 p.c	14,5?6 77	
Ré-assurances—Taxes et dépenses, moins intérêts	34,581 26	72?,890
Profits nets pour l'année finissant le 31 mai 1860		$ 20?,937 53
Primes acquises le 31 mai 1860		$ 925,??? 19
A déduire—montant sur lequel 10 o/o ont été rendus		122,5?6 70
Montant participant aux profits		$ 803,321 49

Actif de la Compagnie.

En caisse	$ 38,210 9
Billets de prime	173,681 9
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	619,347 42
Actions de banques et obligations hypothécaires	120,771 66
Biens fonds	26,4?0 62
Du pour primes, en voie de collection	6?,667 ?8
	$ 1,075,042 42
A déduire—intérêts payables sur les scrips de 1858 et 1859	$ 16,471 60
Réduction de 40 o/o sur le scrip de 1858	156,720 00—193,194 60
Actif net	$ 881,847 82

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

QU'ON SE SOUVIENNE que, le 8 juin 1860, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la paroisse susdite, se sont présentés personnellement John Pemberton, président, et Charles Lesassier, secrétaire de la compagnie d'ASSURANCES MUTUELLE des MARCHANDS, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
CHAS. LESASSIER, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 8 juin 1860.

ARTHUR SAUCIER,
3e justice de paix.

Nlle-Orléans, 9 juin 1860.

A une assemblée SPECIALE du bureau des Directeurs tenue aujourd'hui, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de vingt pour cent sur le bénéfice net des primes de la compagnie, pour l'année finissant le 31 mai 1860, pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er août prochain.

Il a été aussi résolu de payer, à partir du deuxième lundi prochain, 40 pour cent du scrip de 1856, et 6 pour cent d'intérêt sur tout le scrip déjà émis.

A un meeting général des *détenteurs de scrip*, tenu le 2 avril dernier, il a été résolu à l'unanimité que les profits résultant des opérations de la compagnie pendant l'année expirée le 31 mai 1860, seront appliqués au rachat, en tout ou en partie, du scrip de 1858, et qu'il ne sera plus racheté de scrip jusqu'à ce que le capital de la compagnie ait atteint la somme d'un million de piastres.

—DIRECTEURS—

J. N. Nevius	S. O. Nelson,
Geo. Connelly,	O. Miltenberger,
John Pemberton,	C. H. Slocomb,
P. Maspero,	B. P. Voorhies,
P. Poutz,	B. O. Vignaud,
C. Honold	

11 ju—1m ☞

Compagnie d'assurances mutuelle. de l'Etat de la Louisiane.

BUREAU, RUE DU CAMP, No. 38.

Capital souscrit............$301,000.

E. GANUCHEAU, Président,
AMADEO LANDRY, Vice-Président,
A. PICOLET Secrétaire.

—DIRECTEURS:—

Amadéo Landry,	Octave Voorhies,	W. G. Betterton
W. A. Gordon,	Théodore Lanaux,	Frank Shaw,
Alf. Dolhonde,	C. J. Bell,	W. Cooper,
John Gaudy,	E. Bordelois,	F. Hickman,
J. Lapène,	D. P. Logan,	P. Rotchford,
E H. Harris,	C. Cavaroc,	Chas J. Leeds,
J. N. Robert,	J. M. Wagner,	J. G. McLearn,
A. D. Grieff,	L. Boudousquié,	Valen Heerman,
Théodore Frois,	W. A. Kent,	Maglu Puig,
J. B. Murison,	J. Zolly,	Wm Cruzat,
J. A. Bonnafon,	J. J. Herr,	W. B. Conger.

Cette compagnie assure contre les périls des mers et rivières, la perte et les dommages occasionnés par le feu et tous les autres risques ordinaires, aux taux courants de primes.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1860. 1erseo—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

—DIRECTEURS:—

Alphonse Miltenberger,	J. B. Gribble,
E. Rocheraau,	P. O. Noblom
G. M. Wright,	A. Reichards,
L. Millaudon,	G. Sabatier,
O. Lauve,	S. M. Darby,
J. M. Bascaldo,	J. Tuyes.

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes les avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers des mers et des rivières, aux taux courants de primes.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire

22nov—6m, 3ps

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE

Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Bourse.

Nlle-Orléans, le 6 août 1858.

A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant de leurs primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip

HENRY PEYCHAUD, Président
S. PLASSAN, Vice-Président
LOUIS BARNETT, Secrétaire

Directeurs:

S. PLASSAN,	THOS. N. BLAKE
C. H. KERNION,	B. NAUTRE,
A. LAFOREST,	F. MORENO Jr.,
F. MALOCHEE,	PAUL QUEYROUZE
H. PEYCHAUD.	

CIGARES de la Havane—154,900 cigares de la Havane venant d'être débarqués du brick Hope, des rues de différentes grosseurs, telles que Regalia Londres Breves, Regalia Britanica, Garibaldi, Media Regalia Chica, Regalia del Rey, &c., &c., des marques Flor de M. Vega, Toreno, M—L, Rollos et Cabanas, en magasin, et à vendre par GUMA & MASICH, Rue Tchoupitoulas, No 22.

SALSEPAREILLE D'AYER,

Remède composé, qui par notre travail est devenu l'altératif le plus parfait que l'on puisse obtenir. C'est un extrait concentré de Salsepareille Para, combiné de telle sorte avec d'autres substances d'une force altérative encore plus grande qu'il produit un antidote efficace pour les maladies susceptibles de guérison par la Salsepareille. Il est admis que si un remède demandé par un malade atteint de scrofules, le guérit, il rend un immense service au grand nombre de nos compatriotes invalidés. Ce service a été rendu par cette composition ainsi que l'expérience l'a prouvé dans les cas les plus mauvais des maladies suivantes:

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine, et enfin tous les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

Pris au printemps, cette composition maintient dans un état de bonne santé en chassant les humeurs qui corrompent le sang à cette saison de l'année. En chassant ces humeurs à temps, on arrête de grands désordres à leur naissance. Bien des gens peuvent à l'aide de ce remède se garantir d'une foule d'éruptions et de maux ulcéreux, dont le système organique cherche à se débarrasser lui-même s'il est pas aidé à le faire par les canaux naturels du corps au moyen d'une médecine altérative. Purifiez le sang vicié alors que ses impuretés se font jour à travers la peau sous forme de tumeurs, éruptions ou plaies; purifiez-le alors que son cours est obstrué et lent dans les veines; purifiez-le alors qu'il est sale; votre propre jugement vous désignera l'époque. L'homme même qui n'a pas l'organisation dérangée, est plus joyeux et vit plus longtemps, s'il a sa purifié le sang. Maintenez le sang pur et tout va bien; mais avec cet aliment de sang dérangé, la santé ne peut être durable. Tôt ou tard elle tombe et le grand mécanisme de la vie est désorganisé ou détruit.

La salsepareille a la réputation, bien méritée, de remplir ces fins. Mais le remède a été énormément trompé par certaines préparations de cette matière, non-seulement parce que la drogue ne possède pas en elle-même toute la vertu demandée, mais encore parce que beaucoup de préparations prétendant être des extraits concentrés ne contiennent qu'une faible partie des propriétés de la salsepareille.

Durant ces dernières années, le public a été trompé à l'aide de grandes bouteilles dans lesquelles on prétendait donner un quart d'extrait de salsepareille pour un dollar. C'étaient autant de fraudes envers le malade, car non-seulement elles ne contenaient que peu ou pas de salsepareille, mais aussi elles ne possédaient pas de propriété curative. De là, cruel et amer désappointement dans l'usage des divers extraits de salsepareille qui encombrent le pays, tel que son nom est justement méprisé et est devenu synonyme d'imposture et de tromperie. Néanmoins, nous recommandons cette salsepareille composée, et nous prétendons fournir un remède tel, qu'il délivrera son nom du blâme dont il est entaché. Nous sommes fondés à croire qu'elle possède les vertus auxquelles on courra ordinairement ces maladies qui lui sont opposées ne peut résister. Afin d'assurer l'extirpation complète de ces maladies, le remède devra être exactement pris suivant les prescriptions posées sur la bouteille.

Dr. J. C. AYER & Co.,

LOWELL, Mass.

PRIX—$1 la bouteille; six bouteilles pour $5.

LE CHERRY PECTORAL D'AYER s'est fait une telle réputation pour la guérison de toutes les maladies de Gorge et de Poumons, qu'il nous est tout à fait superflu d'étaler l'évidence de son efficacité; il a été employé partout. Il est en usage constant depuis si longtemps dans tout le pays que nous n'avons pas besoin d'assurer au public que ses qualités sont les meilleures qui aient jamais été obtenues, et qu'il peut être le plus grand soulagement qui ait jamais été employé.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la guérison de la

Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dysenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de têtes, Hémorroïde, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, purifiant le sang et ayant la forme de pilules à prendre en mangeant.

Elles sont saupoudrées de sucre, de façon que la personne la plus délicate peut les prendre avec plaisir; elles forment le meilleur opératif du monde pour le cas de purgation.

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de médecins, d'hommes d'Etat et de personnes éminentes, nous ont laissé leurs noms pour certifier l'incomparable avantage de ces remèdes, mais l'espace ne nous permet pas de les insérer ici.—Nos agents délivreront gratis notre Almanach américain, qui contient ces certificats, ainsi qu'une description complète des maladies déjà mentionnées, et le traitement qui doit être suivi pour les guérir.

Ne vous laissez pas tromper par des marchands sans principe qui vous donneront d'autres préparations dont ils tirent plus de profit. Demandez celle d'AYER et n'en prenez pas d'autres. Les malades demandent le secours le plus efficace qu'on puisse leur donner, cette préparation le leur fournira.

Tous nos remèdes sont vendus par

J. WRIGHT & CO. 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays

31déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangements pour le printemps

POUR le lac, aller et retour, (le même jour) vingt-cinq cents

Achetez les billets au bureau, au-dessous du dépôt.

—DEPART DES CHARS—

—DE LA VILLE—				—DU LAC—			
4½ h. A. M. char à cheval.				6 h. A. M.	convoi à vapeur.		
7½ do do convoi à vapeur.				7 do	do	do	do
7¾ do do	do	do		8 do	do	do	do
9 do do	do	do		9½ do	do	do	do
10½ do do	do	do		11¼ do	do	do	do
11½ do do	do	do		12 do	do	do	do
Midi	do	do		1 heure P. M.	do	do	
2 heures P M do	do	do		2½ do	do	do	do
3½ do (marché) do	do	do		4 do	do	do	do
4½ h. P. M. do	do	do		5 do	do	do	do
5½ do do	do	do		6 do	do	do	do
6½ do do	do	do		7 do	do	do	do
7½ do do	do	do		8 do	do	do	do
8 do do	do	do		9 do	do char à cheval.		

Voyages extra ou spéciaux, pendant la nuit (s'adresser au conducteur) prix....$3

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, quand on le demandera excepté dans les voyages de la malle.

Des omnibus partent toutes les cinq minutes de la rue du Canal pour le dépôt.

O. PANDELY, Surintendant.

3mars—

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magazine.—Le convoi de la malle à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 P. M. On ne se rend au pas vers toutes celles du Nord, de l'Est et de l'Ouest, et l'on vend des tickets pour toutes ces villes.

Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures, prix, $44. Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 3 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés. La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia part le SAMEDI à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général

Compagnie d'Assurance Mutuell Du Sun

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle Orléans, 11 janvier 1861.

CONFORMEMENT à sa charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLEANS présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1860	$ 712,054 09	
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1859	150,562 00	
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860, savoir		$ 862,616 09
Primes sur les risques d'incendie	$ 421,006 73	
Primes sur les risques des rivières	211,089 86	
Primes sur les risques des mers	230,519 50	
		$ 862,616 09
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1860	$ 125 777 00	
Primes remboursées	6,365 98	
		$ 132,142 98
Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860		730 473 15
Pertes dans la même période, savoir		
Sur les risques d'incendie	$ 299,714 25	
Sur les risques des mers	196,829 91	
Sur les risques des rivières	61,869 83	
		560,263 99
Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes, profits et pertes	$ 96,360 38	
		$ 523,903 51
Profits de l'année expirée le 31 décembre 1860		$ 206,569 62

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Actions de banque, actions de la Compagnie du Gaz	$ 265 970 00
Bons de la ville et de l'Etat	343,150 00
Prêts garantis par des actions de banque, &c.	471,400 00
Effets à courte échéance, pour primes	139,241 84
Du pour primes et en voie de perception	31,426 40
Scrip de diverses compagnies d'assurance	16,180 00
En caisse	104,913 82
Total de l'actif	$ 1,372,282 06

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 janvier 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos. Sloo, Président, et James Edwards Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président,
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 11 janvier 1861.
D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT, sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 11 février prochain, et de payer, à partir de ce jour-là, cinquante pour cent du scrip de 1857. Ils ont en outre déclaré un dividende de scrip de vingt pour cent sur les primes de l'année expirée le 31 décembre 1860.

THOMAS SLOO, Président,
JAMES D. DENEGRE, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denègre,	John C. Ricks,
A. D. Kelly,	J. H. Stauffer,
Hugh Wilson,	H. T. Lonsdale,
Henry Renshaw,	John G. Gaines,
A. C. Tremoulet,	Thomas Sloo,
E. J. Hart,	

15 janv—1 an (30 j. de suite)

Par les derniers arrivages de France

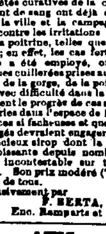

Reçu par le soussigné "ancienne maison H. Bonnabel"—Articles de droguerie, produits chimiques, médicaments spéciaux, etc, parmi lesquels—

Vératrine, 160 flacons.
Sesquichlor de fer.
Valérianate de quinine, &c.
Extrait d'Ipéca, &c.
Pâte de Régnauld.
Capsules de Raquin.
Poudre de Roger, etc.
Eau de laurier cerise, &c.
Eau de tilleul.
Esprit de Cochlearia.
Alcool de raifort, &c.
Sirop de fleurs de pêcher.
Feuilles de patchouly.
do de frêne.
Roses rouges.
Onguent populeum.
Oreille en pâte, &c, &c.
Cornues appareils en verre.

15 avril— B. JOURDAN.

LE SIROP PECTORAL DE RICHARD, dont les propriétés curatives de la coqueluche et du crachement de sang ont déjà étendu la réputation dans la ville et la campagne, est aussi le meilleur remède contre les irritations et inflammations de la gorge et de la poitrine, telles que rhumes, enrouements, toux, &c.; en effet, les cas fort nombreux dans lesquels ce sirop a été employé, ont complètement prouvé que quelques cuillerées prises aux premiers symptômes d'irritation de la gorge, de la poitrine ou des douleurs d'estomac avec difficulté dans la respiration, arrêtent immédiatement le progrès de ces affections qui sont radicalement guéries dans l'espace de 12 à 24 heures.

Les conséquences si fâcheuses et quelquefois funestes des rhumes négligés devraient engager tout le monde à se procurer ce précieux sirop dont la vente considérable et toujours croissante depuis nombre d'années établit la supériorité incontestable sur tous les médicaments de ce genre. Son prix modéré (75 cents le flacon) le met à la portée de tous.

A vendre exclusivement par

F. BERTA, Pharmacien, Enc. Remparts et Quartier, N.O

rov—

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANEE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne peuvent être authentiques si le bouchon des bouteilles n'est revêtu sur ses parties latérales de la marque à feu de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et du Clos-Vougeot qui été vendus audessous du prix annuel M. Ouvrard, SEUL PROPRIETAIRE de ce VIGNOBLE les livre à la compagnie.

Nul ne peut se procurer de ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860.

LAFFITTE & DEFFARGE, No 133, rue Royale

11sept

CONSERVES pour la marine—5 caisses 48½ boites filets de sole truffés.

5	caisses	24½	boites anguilles à la Tartare,
5	do	10½	boites civets de lièvre,
10	do	48½	boites bouillons gras,
10	do	10½	boites juliennes au gras,
2	do	19	boites carottes au jus,
2	do	24½	boites artichauds,
1	do	14	boites bœuf en chevreuil,
1	do	17	boites bœuf braisé,
1	do	13	boites fricassée de poules,
1	do	20	boites bœuf bouilli de chambre,
10	do	24½	boites haricots verts,
1	do	17	boites galantine truffée,
1	do	17	boites cabillaud au jus,
1	do	16	boites gras double,
1	do	16	boites matelote,
1	do	24	boites bœuf en daube et à l'Ecarlate,
1	do	30	boites rôti de veau,
1	do	10	boites côtelettes d'agneau,

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 39, Vieille Levée

4 av—15f

PATES TRUFFES—5 caisses 50½ foies, 5 caisses 100½ foies, alouettes, 5 do 100½ mauviettes, bécasses, 5 do 100½ perdreaux, lièvres, 5 do 100½ canards, dindes, 5 do 50½ de foie de canard à Nérac. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 39, Vieille Levée

4 av—15f

VENTES JUDICIAIRES.

J. P. Walden vs. ses créanciers.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 15,192—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 d'avril 1861, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 27 d'avril 1861, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de:

Les meubles et effets contenus dans la maison occupée par l'insolvable et située rue Dryades près de celle Erato, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire.

Aussi—le terme restant du bail de ladite maison expirant le 31 d'octobre prochain (1861), à raison de $40 par mois payable mensuellement.

Et le même jour à 5 heures P. M., en face de la Maison des Cours, vis-à-vis la place Jackson, dans le Deuxième District de cette ville:

Un cab et deux chevaux. Aussi plusieurs comptes et billets. Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur du bail paiera le loyer à son échéance et la balance du prix d'adjudication comptant.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16avril—16 20,24,27.

Bertrand Roubillac vs ses créanciers.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 16,044—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 d'avril 1861, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 29 d'avril 1861, à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de:

Une laiterie, située à l'angle des rues de Craps et Tricou, dans le 3me District de cette ville, suivant inventaire. Abandonnée par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—Toutes sommes au-dessous de $50 comptant et au-dessus à un crédit de soixante jours en billets endossés à la satisfaction du syndic.

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans

17 avril—20 24 25 29

Louis F. Maxent & Louise Marguerite Porée veuve de Zenon Cavelier vs. dame Justine Célestine Fortier, veuve de Jacques Arthur Guillotte.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No. 17,895—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 24 d'avril 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication des esclaves dont les noms suivent, savoir:

Julie, âgée de quarante ans, Germaine, âgée de trente sept ans et ses deux enfants Numa, âgé de quinze ans et Emilie âgée de onze ans, et Firmin, âgé de douze ans, fils de Julie.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans

3 mars—av 1 9,18,24.

James Grayson vs. Michael J. Buckley.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans, —No 9200—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 10 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Prieur et la Promenade Carondelet, et désigné par le No quatre de Piet No cinquante-neuf suivant le plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, le 17 de janvier 1849 et déposé en l'étude de Geo R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain forme l'angle de la Promenade Carondelet et de la rue Roman et mesure vingt-sept pieds, un pouce et une ligne de face à la dite Promenade Carondelet, sur cinquante-cinq pieds de profondeur et de face à la dite rue Roman, mesure américaine.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

2o—Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et la Promenade Carondelet, désignés par les Nos quatre et quinze, suivant le plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, le 17 de janvier 1849, et déposé en l'étude de G. R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent vingt sept pieds un pouce et une ligne de face à la Promenade Carondelet, sur cinquante-cinq pieds de profondeur, et mesurent vingt-cinq pieds de face à la rue Roman.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

8av—16 24—2,10m

Thomas Morray vs la succession de Harriet Comfort.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17 275—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai vendredi, 10 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

UN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Sixième, du Magasin et Septième et désigné par le No onze, suivant plan dressé par B. F. Nicholls, architecte, le 4 avril 1846, et déposé en l'étude de L. R. Kenney, autrefois notaire public, dans et pour la paroisse de Jefferson.

Le dit terrain mesure trente-un pieds de face à la rue du Camp sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges &c.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans

8avril—16, 24 mai 2 10

Jean Marion et al vs J. P. Thère, Nos 17,458, 17,459, 17,460, 17,461, 17,462.

COUR DE CINQUIEME JUGE de Paix. En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour du Cinquième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, et avec le consentement des parties, les demandeurs et le défendeur, je vendrai à l'encan public au coin des rues Françaises et Ursulines, Troisième District, le samedi 27 avril 1861, à midi, une vacherie et dépendances, avec cinq vaches et veaux, deux chevaux, une charrette, &c.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

L. G. DE POWER, Constable

24av—26 27

M Brewer vs Mlle Fanny Pee.

COUR du Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 2,550—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable A. Saucier, juge de paix, je vendrai à l'encan public, au magasin No 221, rue du Marché Français, le samedi, 27 avril 1861, à midi, ameublement de maison, consistant en lits, tables, chaises, &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

SAMUEL HAMILTON Constable

15 avril—20, 24

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Dominga Flores—No 172

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St Bernard—Cour de Deuxième District judiciaire—Attendu que M. Flores, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Dominga Flores, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, de présenter dans les dix jours de la raisons par écrit pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. PH. JORDA, Greffier.

24 avril—28—5m

Succession de Marie Marthe Cottin—No [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Léonce Augé, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de Marie Marthe Cottin, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Dep. Greffier.

24 avril—24 27 mai 3

Succession de Mme Benoite B. veuve de Camus Dodeau—No [illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Jean Dominique Pissoy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de Benoite Bosh, veuve de Camus Dodeau, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Dep. Greffier.

24 avril—24 27 mai 3

Succession de Scrita Caluso, épouse de B. Fernandes—No 17 8??.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Dep. Greffier.

24 avril—11

A LOUER.

LE magasin, portant Nos 161 et 163, rue du Canal, présentement occupé par la "Southern Clothing Manufactory." Cette propriété présente une façade de 50 pieds à la rue du Canal sur 120 pieds de profondeur et s'étend à l'allée communiquant de la rue Baronne à la rue Poydras.

Possession en sera donnée le 1er octobre prochain.

S'adresser à EUG ROCHEREAU & Co, Nos 169 et 18, rue St Louis

26 mars

MAISON

GUILBAUX & GIEFERS,

Successeurs de T. DANFLOUS,

121 Rue Royale, 123

IMPORTATION de Sellerie anglaise et française et manufacture de Selles et Harnais, d'équipement militaire du Sud.

—ATTENTION—

Vu les circonstances, tout ordres donnés seront exécutés dans le plus bref délai et au meilleur marché possible; aussi, une grande quantité de Mors, Etriers, Selles, Brides, Tapis, Selle, Etoffes à couvertures et laine et en fils, venant d'Angleterre et de France; articles de chasse et d'escrime. 15 jan—

Avoine noire de Prince Edward Island

2000 boisseaux, en débarquement du navire Columbia et à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co. 75 et 77 Vieille-Levée, près Conti

12 déc

TRUFFES et Patés truffés—500 demi boîtes truffes noires du Périgord; 1,000 quarts boîtes pâtés truffés assortis.

A vendre par S. D. GRATIAA & Co 59, rue Douane

26mars

CHATEAU LEYA—150 caisses vins de Leya aîné, propriétaire, bouteilles et demi bouteilles.

A vendre par S. D. GRATIAA & Co., 59, rue Douane

26 mars

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC,

SECRETAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE ST LOUIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 3?, place St-Antoine,

INFORME le public, ainsi que ses amis et connaissances, qu'il s'est intéressé avec M. J. BONNOT, dans le magasin de fournitures d'enterrements et services funèbres, situé rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale No 51—lequel sieur BONNOT vient de recevoir par les derniers arrivages de PARIS et de LONDRES, des

GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES,

blanches et noires, pour

CHARS FUNEBRES et CORBILLARDS,

dans un genre nouveau style européen, ainsi que tous articles concernant les funérailles, tels que: garnitures de velours, drap et soie avec franges extra, plaques de dessus et de côté, grandes et petites, noires et blanches —crucifix, vierges, filets et ornements de toutes sortes, ainsi que des étoffes pour deuil qu'il vendra à très bas prix.

M. J. BONNOT profite de cette occasion pour informer le public et ses amis, ainsi que ceux de M. DUBUC, que sans se flatter, il croit pouvoir maintenant fournir pour les enterrements, &c., à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, les plus grands

Chars funèbres et Corbillards,

les plus beaux et mieux ornés de la ville, et installés dans le style le plus récent de PARIS et de LONDRES mieux et meilleur marché que tout autre, étaux associations charitables de bienfaisance à un tiers de moins, tout ce qui concerne les pompes funèbres, cercueils métalliques de toutes grandeurs, doublés en plomb et en zinc, recouverts en velours, satin, alpaca et étoffes de toutes sortes; acajou, noyer et bois ordinaire; grands et petits corbillards, voitures, catafalques, tables et tentures noires et blanches, cierges, crêpe, billets d'invitation, ainsi que tout ce qui a rapport aux enterrements, &c.

Le sieur BONNOT s'occupera aussi de la construction, de l'ouverture et clôture des

TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.

Il se rendra aux domiciles des familles qui voudront bien placer leur confiance en lui ou auront besoin de ses services quand les circonstances le nécessiteront; en un mot, il veillera à ce que tout ce qui a trait aux enterrements et services funèbres soit régulièrement fait et à la satisfaction de tous.

M. JEAN BONNOT s'occupera de la commande du clergé de la cathédrale St-Louis, ainsi que de toutes les autres églises de la ville, pour les familles qui le désireront pour engager le clergé de ladite Cathédrale pour les enterrements, &c. 15 fév—6m

J. BONNOT,

ENTREPRENEUR

De Pompes Funèbres,

Emploie et vend à son établissement, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale,—les cercueils métalliques de Fisk et autres facteurs, ainsi que ceux en acajou, noyer et autres bois et doublés en plomb, zinc, &c., &c.

Magasin

51......Rue Ste-Anne......51

8 fév—6m

MOUTARDE française—75 caisses Moutarde, de 48 flacons chaque, d'importation récente. Chandelles patentées de Judd—100 caisses Chandelles patentées de Judd, à vendre par l'agent

H. H. VREDENBURGH, No 36 Vieille Levée.

8 avril

EAUX-DE-VIE DE COGNAC.—5 demi pipes J. J. Faure, & Co., 1848 pâle,

45 quart pipes J. Faure & Co., 1859 pâle et foncé,		
5	"	A. Brillouet 1856 pâle,
10	"	do 1856 pâle,
10 barils	"	do 1851 pâle,
10	"	Otard Dupuy & Co., 1857,
10 quarts	"	V. Lecoq fine champagne 1857,
10	"	Louis Le Berton old fine superior 1805,
10	"	Rithoret fine champagne 1835,
4 demi	"	Gibos 1793,
10 quart	"	do 1793,

EAUX-DE-VIE ROCHELLE.—5 demi-pipes Pellevoisin fine preuve pâle,

10 quarts Pellevoisin fine preuve pâle,
20 barils " "
15 quarts pipes G. V. Bernard de preuve pâle et foncé,
15 barils " " "
15 quarts pipes Hivert Jr de preuve pâle,
5 de quarts pipes Henry Meunier "Comète" de preuve pâle,
40 barils do do do do

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 39 Vieille Levée

avril—15f

WHISKY d'Irlande en douane—5 poinçons, à vendre par BERNARD TURPIN, 25 rue Vieille Levée

18avril—4f

VENTES A L'ENCAN.

Bon sellier à l'encan.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 25 avril 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale: BEN, mulâtre âgé d'environ 31 ans, bon sellier, excellent sujet, garanti sous tous les rapports.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de 12 mois en un billet endossé à satisfaction, garanti par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt.

30 avril—5

Succession de James L. Powers.

No 18,623—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Grande vente d'esclaves à crédit—Sujets accomplis et de prix, Domestiques, artisans, cochers, arrimeurs, &c.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

C. E. GIRARDEY, Encanteur,

Bureau, rue des Magasins No 37

SAMEDI, 25 mai 1861, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'hon. J. Bermudez, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 24 avril 1861, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de feu James L. Powers, les esclaves suivants:

1—JERRY, nègre, 30 ans, excellent travailleur et arrimeur.
2—JOHN, griffon, 25 ans, excellent travailleur et arrimeur.
3—ROBERT, griffon, 30 ans, excellent travailleur et peintre No 1.
4—TONCY, griffon, 35 ans, charpentier ordinaire et arrimeur.
5—Black Jack, griffon, 28 ans, excellent travailleur et arrimeur.
6—ALBERT, griffon, 36 ans, excellent travailleur et arrimeur.
7—NELSON, griffon, 23 ans, excellent palfrenier et cocher.
8—MADISON, griffon, 28 ans, excellent palfrenier et serviteur.
9—ALFRED (aîné), mulâtre, 35 ans, excellent cocher et cuisinier.
10—DICK, mulâtre, 30 ans, excellent serviteur et cocher.
11—SCOTT, griffon, 30 ans, excellent cocher.
12—GEORGE, griffon, 23 ans, parfait palfrenier et travailleur.
13—JOE ALLEN, nègre, 28 ans travailleur.
14—ALFRED (cadet), mulâtre, 22 ans, excellent travailleur et serviteur.
15—ELIZA, mulâtresse, 20 ans, domestique accomplie
16—SARAH, griffonne, 30 ans, parfaite cuisinière blanchisseuse et repasseuse.
17—PHIL, nègre, 50 ans, scieur de bois

Ces esclaves sont des plus capables; ils sont tous de parfaits sujets donnant de très beaux revenus.

Conditions de la vente—Un tiers comptant; le reste en deux paiements égaux, à six et douze mois du jour de la vente. Les acquéreurs donneront leurs billets pour ces sommes, lesquels billets porteront 8 p cent d'intérêt par an à compter du jour de la vente jusqu'à l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les dits billets devront être endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur tous les esclaves

Les actes de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire public, aux frais des acquéreurs

24 avril 27—4 mai 11 18 23 24 25

Esclaves de prix.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur,

No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 27 avril 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal:

La négresse Marie Noel, âgée d'environ 28 ans, avec ses deux enfants Eudie, âgée d'environ 8 ans et Auguste d'environ 5 ans. Marie Noel est une parfaite cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique.

Le nègre Octave, âgé d'environ 21 ans, domestique de maison, d'un bon caractère et très docile.

Ces esclaves sont garantis sous tous les rapports et bien recommandés.

Conditions comptant.

Actes de vente par devant Ottoschatk notaire public 24avril

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 27 avril 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal:

SILVIE, négresse âgée d'environ 30 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, fine voyageuse, cuisinière, garantie sous tous les rapports ainsi qu'une de ses enfants, ayant perdu un œil. Avec ses deux enfants, Honoré, de 4 ans et demi, et Anne, de 2 ans et demi.

HOMERE, fils de Silvie, âgé d'environ 12 ans, domestique intelligent.

Ces esclaves sont fortement recommandés; n'étant vendus que pour cause de départ

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant J. Agaisse, notaire public 24avril

Vente péremptoire pour liquidation.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur

Bureau, 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 27 avril 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—

Un lot de terre situé dans l'îlet renfermé par les rues St-Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne mesurant 60 pieds 4 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 135 pieds 4 pouces, ensemble avec une maison en briques No —, ayant quatre pièces, galerie fermée, deux cabinets et corridor d'entrée pour la maison, deux chambres pour domestiques et mansardes et puits et cabinets, cuisine à étage de trois pieds au rez de chaussée et l'étage supérieur, cour, écurie, citerne, puits, latrines, &c., &c.

Cette propriété est sujette à un bail à raison de $125 par mois jusqu'au 1er mai 1861.

Vente par l'ordre du Bureau

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et à 8 p. cent après l'échéance, jusqu'au parfait paiement. Et il sera prévu en cas de non-paiement des dits billets, lesquels seront pour à l'acquéreur des frais d'avocat et d'actes. Les acquéreurs pour ledit lot devront faire assurer les bâtisses jusqu'au paiement des billets.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public

24avril

Jolie propriété au faubourg Tremé.

PAR CHS E. FORSTALL, Encanteur.

No 90 Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 27 avril 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane:

Un lot de terre formant encoignure dans l'îlet renfermé par les rues St-Pierre, Marais, Orléans et Tremé, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue St-Pierre sur 57 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Marais, ensemble une maison en bois, bâtie sur un terrain élevé, comprenant cinq grandes et une petite chambre, et un pied de chambre, avec cour, magasin au rez de chaussée, cuisine, et étage au-dessus, hangar, écurie, &c.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque, 8 pour cent d'intérêt.

Acte pardevant E. Ducatel, notaire public.

24avril

Succession de Gustave Mouras

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

No 90 Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 11 mai 1861, à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, suivant appartenant à la succession, savoir:

Propriété foncière

1o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par le Chemin du Bayou et les rues Roman, Prieur et Esplanade, formant l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Roman, mesurant 31 pieds de face au Chemin du Bayou, 88 pieds de profondeur et de face à la rue Roman, 86 pieds 5 pouces 8 lignes de profondeur et 63 pieds à la ligne du fond. Ensemble avec une maison haute en bois, galeries devant et derrière, un hangar, et deux cabinets, &c., cuisine, écurie, etc.

Esclaves:

2o—LEON griffe, créole, âgé d'environ 24 ans couvreur et ardoisier.
3o—WILLIAM, nègre créole, âgé d'environ 25 ans couvreur et ardoisier.
4o—GASPARD, nègre, créole, âgé d'environ 21 ans couvreur et ardoisier.
5o—ANAIS mulâtresse créole, âgée d'environ 18 ans domestique.
6o—ENGELE, mulâtresse, âgée d'environ 35 ans, cuisinière.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant Octave De Armas notaire public sav—8,16,24 et 11mai

Succession de Joseph Lisbony.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,

Passage de la Bourse

IL sera vendu samedi, 18 mai 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 11 avril 1861, les propriétés foncières suivantes, appartenant à la susdite succession, savoir:

Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 3, dans l'îlet renfermé par les rues Champs-Elysées, Grands-Hommes, Marigny et Craps.

Le lot No 1, formant l'encoignure, mesure 32 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 92 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, et face à la rue des Grands-Hommes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en bois de deux chambres, avec cabinets, cuisine &c., ayant chambres et galerie, cellier, écurie, &c. Cette propriété est sujette à un bail de $20 par mois, échéant le 31 décembre 1861.

Le lot No 2 contigu au précédent, mesure 35 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur 92 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

Le lot No 3 attenant à la ligne du fond des deux lots ci-dessus, mesure 35 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 62 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble avec une maison en bois de deux chambres et galerie.

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Marigny et Bons-Enfants, dans l'îlet renfermé par les deux rues ci-dessus et celles des Champs Elysées et Morales, mesurant 30 pieds de face à la rue des Bons Enfants sur 163 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Marigny. Sur cette propriété se trouve une pièce de terre sur la rue Marigny que les banquettes, sont faits et payés.

26 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, au faubourg Franklin, désignés par les Nos. 1 à 26 dans l'îlet renfermé par l'Avenue Franklin, les rues Force, Vertu et Peintres.

Les lots Nos 1 à 11, mesurant chacun 29 pieds 1 pouce de face à la rue Peintres, sur 104 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

Les lots Nos 14 à 24, mesurant chacun 29 pieds 1 pouce de face à l'Avenue Franklin, sur 104 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

Les lots Nos 12 et 13, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Vertu, sur 159 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

Les lots Nos 25 et 26, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue de la Force, sur 159 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

Voir les plans au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois du jour de l'adjudication, avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à échéance, et 8 pour cent par an en cas de non-paiement à maturité, les billets devront être fournis par coupons, portant hypothèque sur les propriétés vendues jusqu'au paiement définitif.

Il est bien entendu qu'en cas de non-paiement, les frais de poursuites ainsi que ceux de l'avocat fixés à 5 pour cent, seront payés par les acheteurs qui devront faire assurer les bâtisses au gré des syndics et transférer les polices d'assurance aux héritiers du dit Lisbony.

Actes de vente pardevant C. V. Foulon.

16 avril—24—2 mai 10 18

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'âcreté du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUTERIE, d'ARTICLES D'ORFEVRERIE en tous genres de montres de prix, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin

RESTAURANT des ETATS-UNIS

Au Lac Pontchartrain.

Le soussigné, successeur de Leclerc, a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il ouvrira son établissement le 10 mars courant.

Cette maison, nouvellement réparée et agréablement située, ne laisse, sous ce rapport, rien à désirer.

On y trouvera continuellement ce que le marché offre de plus exquis, et la cuisine, dirigée par Charles Dejean, dit Boulon, sera du meilleur goût.

Les amateurs trouveront un choix de vins et liqueurs. Le tout à des prix très modérés.

4mars—sn2mai EMMANUEL PERODAT.

L'ENTREPOT—100 paniers huile, 75 caisses muscat, 100 caisses vermouth, 100 caisses savon, et à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis

11 avril

EN débarquement du Jola Wyllie, de Bordeaux—80 barriques vin rouge, bon ordinaire, 20 barils vin blanc Sauterne.

A vendre BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levé

11 avril

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et de nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ensemble de la toilette des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS,

PLUMES et FLEURS,
VELOURS et SOIERIES pour chapeaux,
RUBANS de toutes espèces,
OMBRELLES MARQUISES,
BLONDES et DENTELLES,
PARURES POUR BAL.
Do pour mariées.
VOILETTES, GUIPURE, &c., &c.,
TULLES ILLUSIONS,
CREPES et TARLATANES,
RESILLES EN FILET avec jais,
GANTS DE PEAU ET DE SOIE,
MANCHETTES TRICOTEES,
BRODERIES,
MANTEAUX pour dames et fillettes,
CASQUETTES pour garçons et cadets,

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DERBES JR., 49, rue de Chartres

sept

SUCRE de la Havane—40 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par VILLARUBIA & LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64

19mars

SARDINES—75 caisses 100½ et 30 caisses 100½, Rodel, à vendre par BERNARD TURPIN, 25 rue Vieille Levée

18 avril—4f

PETITS POIS assortis—100 caisses 50½ boîtes champignons à vendre par BERNARD TURPIN, 25 rue Vieille Levée

18 avril—4f

RHUM de la Jamaïque en douane—6 poinçons, à vendre par BERNARD TURPIN, 25 rue Vieille Levée

18avril—4f

AMORCES—[illegible] caisses amorces [illegible] de F. J. et G. D., à vendre par BERNARD TURPIN, 25 rue Vieille Levée

18avril—4f

VENTES A L'ENCAN.

Stock de tabac en feuille et de cigares, appartenant à MM Feuer & Co., et sauvés lors du dernier incendie,

PAR D. E. MORPHY, encanteur

MERCREDI, 24 avril 1861, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No 47, au premier—

1—19 balles véritable Vuelta de Abajo.
2—289,075 cigares extra de la Havane, dont la plus grande partie sont des marques des plus en vogue. Conditions—comptant. 24avril

VENTE SANS RESERVE.

100 caisses bottes, souliers et brodequins,

—ET—

125 lots chemises blanches, couleur et ginga, et linge fait,

PAR E. ROGER & Co, encanteurs

JEUDI 25 avril, il sera vendu à 10 heures à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

100 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants.

—ET—

125 lots chemises blanches, couleur et linge fait de saison.

Conditions—A la vente. 24avril

Jupons à ressorts, ceintures fantaisie, Chapeaux feutre, casimir et paille, Chemises blanches et couleurs,

PAR G. LEAUMONT BLACHE & Co.

MERCREDI, 24 du courant, il sera vendu à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan, No [illegible] rue de Chartres—

Jupons à ressorts, ceintures fantaisie, chapeaux feutre, casimir et paille, chemises blanches et couleurs.

Conditions—Comptant.

Vente positive, pour cause de départ

Vins, eaux-de-vie, fruits au jus et à l'eau-de-vie, vermouth, bière, liqueurs, &c, &c

PAR BERNARD TURPIN

LUNDI, 29 avril à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No [illegible] entre les rues de Chartres et Vieille Levée, fonds de commerce et installation de [illegible]

25 futailles eaux-de-vie françaises Lafitte frères & Rithoret. Bureau, &c. &c.
125 caisses vin rouge St Julien, Cantenac &c
5 barriques vin rouge de Bordeaux,
6 barils vin blanc,
5 f[illegible] vinaigre de vin,
100 douzaines bière de Belgique et d'Ecosse
7 caisses cerises et fruits à l'eau-de-vie
25 paniers anisette extra supérieure,

Vermouth Noilly Prat & Co absynthe F. Pernod, porto, madère, vieux whisky, liqueurs, eau gazeuse, &c. Aussi que l'installation du magasin, bureau, chaises, &c., &c.

Conditions—A la vente. 24 avril

SUCCESSION

DE

Feu Juan Ignacio de Egana.

Très belle habitation de coton située à la Grande Ile, Barataria, divisée en morceaux d'un arpent chacun.

Esclaves d'habitation à vendre par familles.

PAR N VIGNIE, encanteur,

Bureau coin Conti et Passage de la Bourse

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 5 décembre 1860—No 16 [illegible] du dossier de la Cour, il sera vendu à l'encan, dans la Rotonde de la Nouvelle-Orléans JEUDI 2 avril 1861 à midi à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, l'habitation et les esclaves ci-après désignés de la moitié seulement appartient à la dite succession, la moitié est la propriété de [illegible] de tout.

Habitation à Barataria.

Une certaine portion de terre établie et située à [illegible] Barataria [illegible] Jefferson [illegible] Golfe du Mexique à la Baie [illegible] mesure [illegible] par [illegible] [illegible] arpents de face [illegible] et le Golfe du Mexique et la Baie Caminada sur une profondeur variée de 18 à 26 arpents. Les 54 portions de terre dont il s'agit sont vendues séparément avec le droit d'établir [illegible] conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse. [illegible]

Esclaves.

1—WASHINGTON, nègre, âgé d'environ 45 ans
2—JACOB, nègre, âgé de [illegible] ans
3—JOURDAN, nègre, âgé de [illegible] ans
HANNAH, sa femme, âgée de [illegible] ans, et son fils [illegible] âgé de 21 ans
4—VICTORINE, âgée de 30 ans
5—DENIS, nègre, âgé de 25 ans
6—FRANK, nègre, âgé de [illegible] ans
7—FRANÇOIS, nègre, âgé de [illegible] ans, estropié
8—DANIEL, nègre, âgé de [illegible] ans
SUSAN, sa femme, âgée de 30 ans
9—HARTWELL, nègre, âgé de [illegible] ans
10—SIMON, nègre, âgé de [illegible] ans
11—SOLOMON, nègre, âgé de [illegible] ans
ELLEN, sa femme, âgée de [illegible] ans, et ses enfants [illegible]
12—CELESTIN, nègre, âgé de [illegible] ans
13—PLAISANT, nègre, âgé de [illegible] ans
14—BEN, nègre, âgé de 14 ans

N. B. Les esclaves et les propriétés ne seront vendus qu'au comptant; [illegible]

Termes et conditions—Pour les morceaux de terre un quart comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de la date et 8 pour cent d'intérêt [illegible] jusqu'à parfait paiement.

Pour les esclaves—La moitié comptant, le reste au [illegible] crédit [illegible]

Tous les acquéreurs de la propriété ne paieront de l'argent qu'à la [illegible] Tous ceux [illegible] à la Banque [illegible] de la [illegible] [illegible]

200 LOTS

de vêtements, par ordre et pour le compte de qui il appartiendra.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau No 74, rue Chartres.

VENDREDI 26 avril, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, No 74 rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti, par ordre et pour le compte de qui il appartiendra—

200 lots de vêtements provenant du dernier incendie de la rue Poydras, consistant en partie de paletots, pantalons, gilets, en drap, casimir, alpaga, satin, coutil, cotonnade et linge, pantalons et gilets en mérinos et satin, chemises, Marseille, paletots et gilets, en [illegible], gilets en satin, blanc, noir, et de couleur, et effets en marseille, pantalons et chemises [illegible] [illegible]

Pistolets Lefaucheux.

HEBERT & ESCOUSSE,

131 rue de Chartres,

ONT reçu par le Cahawba, quelques paires de Pistolets de poche Lefaucheux, et pour chasse, et Carabine Revolver [illegible] [illegible] [illegible]

Résilles! Résilles!

ET COIFFURES DE BALS,

A vendre chez O. LELIEVRE & Co

174, rue Royale.

Reçu de Paris par la voie de New-York—
6 douzaines Résilles en Solferino de $4 réduites à $2 50 et Magenta, de $4 réduites à $3 50.
15 douzaines Résilles or et velours, de $14 réduites à $4 50.
10 douzaines Résilles soie et chenilles, de $5, réduites à $1 25.

Un magnifique assortiment de Coiffures de Bals depuis $1 jusqu'à $5.

ATTENDU incessamment par le Fanny Ester de Marseille—

80 paniers huile, Plagniol, 22onces
do do 11onces.
400 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co
200 do vin muscat Frontignan.
do au mieux nouvelles
do anchois à l'huile et olives farcies.
25 estagnons eau de fleurs d'oranger, supérieure,
5 do eau de roses.
200 caisses eau de fleurs d'or, gros et moyens modèles,
20 balles bouchons pour bouteilles

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée

8 fév

EN débarquement du navire Fanny Ester, venant de Marseille—

70 barriques vin rouge, Bandol très corsé
100 caisses vermouth, Noilly, Prat et Co.

A vendre par J. N. CURIEN, rue Toulouse No 20.

11mars

REÇU par le brick Empire arrivé de New York—200 paniers Champagne Piper Heidsieck en grandes et demies bouteilles. A vendre par J. N. CURIEN, 20, Toulouse

6avril

EN magasin et à vendre par le soussigné—
100 sacs amandes d'Ivica, 15 sacs aveline
20 livres safran en la boîte,
4 ½ pipes cognac extra C. C. C.
10 ½ do do do
7 ½ do do Gibos,
10 ½ do do do
10 ½ do do Ste-Croix;
8 ½ do do do
4 ½ do do Martigue et Bignordan;
4 ½ do do W. Raymond;
25 ½ pipes madère, 20 ½ pipes do do
A vendre par F. SANCHO, No 224 rue Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe.

11mars

PETITS POIS—6 caisses de 50 boîtes petits pois de Briant.

0 caisses de 100½ boîtes petits pois verts de Briant,
5 do de 50 boîtes petits pois [illegible]
20 do de 100½ do do
5 do de 100½ do verts au beurre

En magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO., 27, 29 et 31, rue Bienville

28mars

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

3000 flacons dragées de santonine, de Collas et Pelletier,
1000 bouteilles sirop de Briant,
1000 bouteilles rob de Boyveau Laffecteur,
1200 flacons pilules de Vallet,
2500 flacons phosphate de fer de Leras,
1000 bouteilles élixir antiglaireux
2000 bouteilles eau de Vichy naturelle,

Ainsi qu'un grand assortiment de chocolat de Vichy préparé avec les sels naturels, pâtes de Colbert, de Montana, de Pelletier; Benzine Collas; vin de Seguin; capsules de Mothes; parfumerie et poudre de riz extra fine, &c. &c.

A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste Anne.

22juil LOUIS CASTEL agent

Graines fraiches de Jardinage

De la nouvelle récolte,

—*Nouvellement reçues*—

Navet plat blanc hatif,
Navet plat violet rose,
carotte ½ longue,
Betteraves courtes rouges,
Bette blanche [illegible]
Betteraves longues rouges,
Gros poireau, oignons jaunes,
Choux pommés à variétés, radis 5 variétés,
Choux fleurs, brocoli blanc dito violet,
Chou de Bruxelle, chou cavalier,
Navet Rutabaga blanc et jaune,
Choux raves ou navet, moutarde brune,
Asperge de Hollande, oseille, et carrotte,
Grosse tomate, concombre, plein blanc,
Gourgane ou fève de marais,
Laitue impériale, laitue royale,
Laitue romaine, laitue d'hiver, chicorée frisée,
Scarole, céleri plein, blanc, céleri rave,
Cresson larges feuilles, persil ordinaire,
Persil frisée, épinard larges feuilles,
Panais, salsifi, roquette, cerfeuille,
Doucette ou mâche, coriandre et safran,
Gros piment doux, pois Washington, pois royal,

A vendre à des prix modérés rue Vieille-Levée, No 312 entre les 1&1, entre Quartier et Hôpital.

P. S. Le soussigné prévient les personnes qui l'honorent de leur confiance qu'il a repris la direction de son magasin ou celle trouveront tous les jours jusqu'à midi pour remédier à la négligence passée, et recevoir en outre des plantes fruitières, arbustes et d'agrément; [illegible] à Gentilly

7nov J. [illegible]ARD

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, iris, amaryllis, crinum, couronne impériale, lis de St Jacques, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues;

Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour boutures et primeurs, de poterie bien peinte, godets, cabots pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camellias de toutes variétés nouvellement reçues. On trouvera dans son jardin de 25 à 30 milles orangers de diverses grandeurs, depuis $30 à $150 le cent, des pêchers du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtres, seront exécutées avec le plus grand soin

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23.

Vient de recevoir par les navires Assyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc., telles que Artichaut, Asperge, Romaine,

Betterave,	Moutarde,
Choufleur,	Navet,
Chou cabus,	Rutabaga,
Chou hatif d'été	Chou navet,
Carotte,	Chou rave,
Céleri,	Ognon,
Cerfeuil,	Oseille,
Chicorée,	Panais,
Cresson,	Persil,
Laitue,	Poireau,
Roquette,	Poirée,
Pois,	Radis,
Fèves,	Scorsonère,

Haricots de Soissons,
Haricots nain et rames,
Trèfle blanc, rouge et incarnat, graines pour luzerne, [illegible]

SARDINES à l'huile—50 caisses de 100½ Rodel, 50 caisses de 100½, Rodel, Collin [illegible]

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 39, Vieille Levée

4 avril—15f